LE MOIS A L'UNESCO N° 56

Bulletin trimestriel d'information

JANVIER – MARS 2005

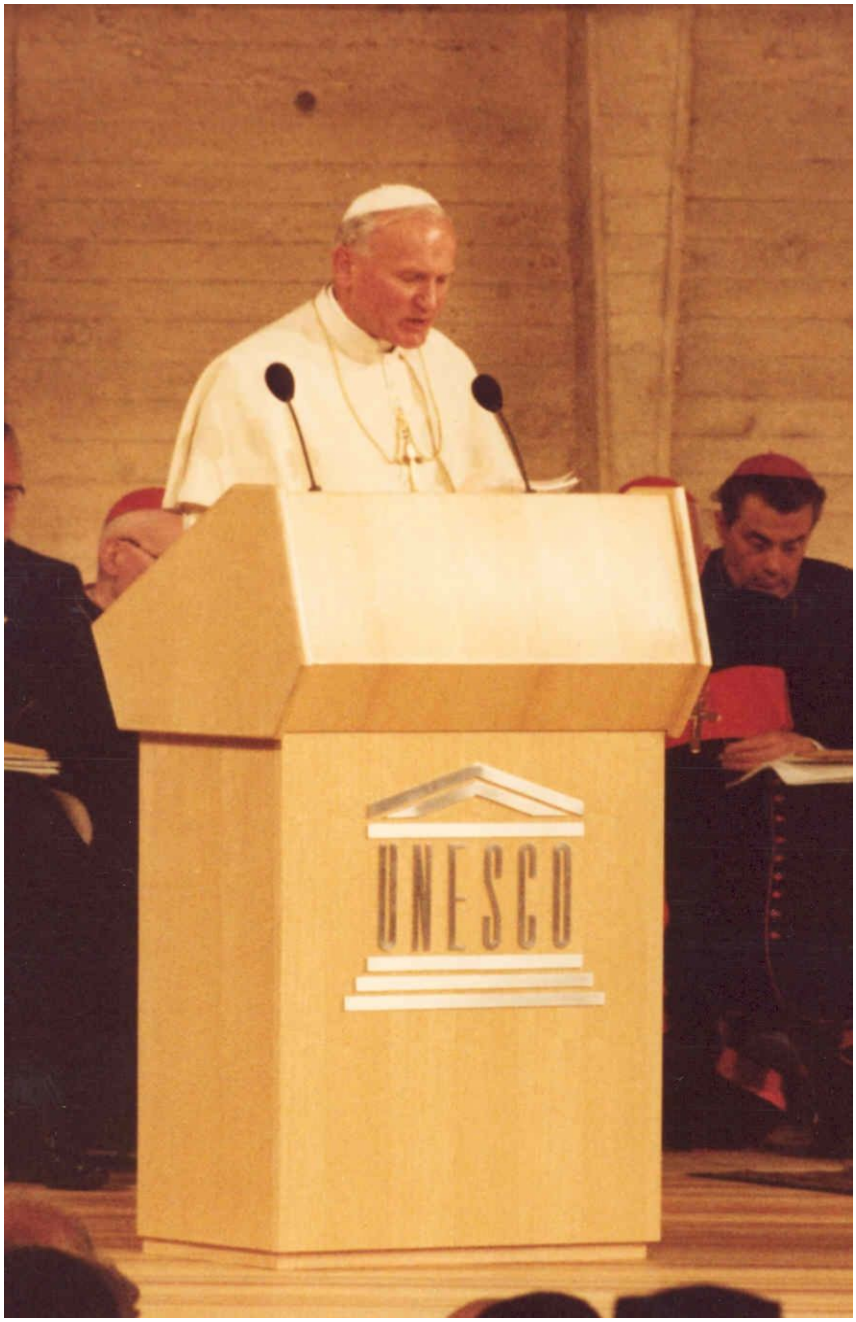

Jean-Paul II et l'UNESCO – 1978-2005

Eduquer à la rencontre de l'autre : chemin de la paix

Centre Catholique International de Coopération avec l'UNESCO
9, rue Cler – 75007 Paris

LE MOIS A L'UNESCO **ISSN : N° 1014 - 9317**
THE MONTH AT UNESCO **ISSN : N° 1014 - 9759**
EL MES EN LA UNESCO **ISSN : N° 1014 - 9740**

Bulletin trimestriel d'information édité en français, anglais et espagnol et imprimé par la SEPIC (Société d'édition de publications et d'information culturelle)

Quarterly Information Bulletin published in French, English and Spanish and printed by the SEPIC (Société d'édition de publications et d'information culturelle)

Boletín trimestral de información editado en francés, inglés y español y impreso por la SEPIC (Société d'édition de publications et d'information culturelle)

9, rue Cler – F 75007 Paris
Tél. 33 (0)1.47.05.17.59
Fax : 33 (0)1.45.56.90.92
E-mail : infos@sepic-fr.com

Directeur de la publication / Director of the publication / Director de la publicación : **Jean Larnaud**
Rédacteur en chef / Chief Editor / Jefe de redacción : **Pierre Kemner**
Photocomposition / Phototypesetting / Fotocomposición : **Sophie Quélen**
Impression / Printing Section / Impresión : **Eric Sternat**
Administration-Abonnements / Administration-Subscriptions / Administración-Suscripciones **:**
Gilles Deliance

Abonnement annuel/Annual Subscription/Suscripción anual : 27 €

Règlement par chèque bancaire au nom de la SEPIC (En évitant les Eurochèques)
Payment by bank check to SEPIC (Please do not send Eurocheques)
Pago por cheque bancario dirigido a la SEPIC (Excepto los Eurocheques)
9, rue Cler – F 75007 Paris

SOMMAIRE

- Jean-Paul II et l'UNESCO – 1978-2005 5

- « L'homme est la route de l'Eglise » (P. Hugues Derycke) 11

DOSSIER Prémices à une journée sur la paix (P. Thierry Dassé) 12

UNESCO

- Avant-propos : L'UNESCO et le tsunami d'Asie du Sud 18

Direction Générale

- Réunion des Ambassadeurs de bonne volonté 20

Education

- Renouvellement d'un accord en faveur de l'enseignement et de la formation technique 20
- L'Irak reçoit livres et équipements de laboratoire 20
- Version française du Rapport mondial du suivi l'Education pour tous 2005 : « L'exigence de qualité » 21

Culture et Patrimoine

- Convention sur la protection de la diversité culturelle 21
- Le patrimoine de la Vieille Ville de Jérusalem 21
- La préservation du site de Bamiyan 22
- Bam et son paysage culturel, un après le séisme 22
- L'isthme de Courlande ne sera pas placé sur la Liste du patrimoine en péril 22
- Début des ratifications de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine immatériel 23
- Session du Comité chargé de la promotion du retour de biens culturels à leurs pays d'origine 23
- La Foire internationale du livre de Palestine 23

Sciences Exactes et Naturelles

- Initiative contre les inondations 23
- Conférence sur la biodiversité 24
- Réunions pour aboutir à des normes universelles en matière de bioéthique 24
- Vers un système mondial d'alerte aux tsunamis 25
- Lancement de l'Année internationale de la physique 25
- La science a besoin des femmes : les Prix L'Oréal-UNESCO 26
- Accord de coopération entre l'UNESCO et la NASA 26

Sciences Sociales et Humaines

- Création d'un projet Sida pour des pays d'Asie et du monde arabe 26
- Un groupe de musiciens handicapés, Artistes de l'UNESCO pour la Paix 26
- La Comtesse Setsuko Klossowska de Rola, Artiste UNESCO-pour la Paix 27
- Deuxième numéro du bulletin « La paix en mouvement » 27

Communication

- Atteinte à la liberté d'expression au Népal 27
- Inquiétude face à l'insécurité grandissante pour les journalistes 27
- Comment assurer le respect de la liberté d'expression sur Internet 28

INFORMATIONS CATHOLIQUES

- Avant-propos : Les derniers enseignements de Jean-Paul II 29

Saint-Siège

- Les quatre défis de Jean-Paul II 30
- Le Saint-Siège et la Shoah 30

- Création d'une Commission de construction de la paix à l'ONU 31
- Les moyens de communication, un instrument au service de l'entente entre les peuples 32
- Le Saint-Siège et le renforcement des Nations Unies 32
- Le Saint-Siège et l'UNESCO :
Importance de la diversité culturelle et de sa reconnaissance officielle 32
Du rôle de la philosophie dans la réflexion éthique 33

Culture de la Paix

- Brésil : Construire une culture de la paix, objectif de la Campagne de Fraternité 33
- Philippines : Résolution des conflits et dialogue interculturel 34
- L'aide aux victimes du tsunami en Asie du Sud :
Allemagne : L'Enfance Missionnaire jette un pont de solidarité 34
L'entraide des Caritas locales : Australie, Hongkong 34

Afrique

- Congo RDC :
On parle de paix, mais au Kivu… 34
Projet d'un Institut international à Kisangani 35
- Kenya : 28 morts pour le contrôle de l'eau 35
- Liberia : Importance de l'engagement de l'Eglise catholique 35
- Sénégal : les JMJ en Casamance 35

Amérique

- Canada : Etude œcuménique sur les effets du libre commerce sur les populations du Mexique 35
- Colombie : solidarité du Réseau Caritas d'Europe pour la paix 36
- Pérou : la Caritas reçoit un prix du Parlement 36

Asie

- Les défis de la justice et de la paix dans les pays d'Asie 36
- Pakistan : chrétiens et musulmans unis pour défendre les droits des femmes 36

Europe

- Allemagne : les Evêques et le 60ème anniversaire de la libération d'Auschwitz..... 36
- France :
Jean-Paul II et la laïcité 37
Campagne de Carême du CCFD 37
- Italie : un nouveau « portail » international des Missionnaires Comboniens 37

Océanie

- Iles Salomon : Appel pour un renouveau moral et culturel de la jeunesse 38

Organisations Catholiques

- Association catholique mondiale pour la communication 38
- Bureau international catholique de l'enfance 38
- Caritas Internationalis 38
- Fédération internationale des associations de médecins catholiques 38
- Fédération internationale des mouvements d'adultes ruraux catholiques 38
- Fédération internationale des universités catholiques 39
- Fondacio : Chrétiens pour le monde 39
- Conférence internationale catholique du guidisme 39
- Mouvemrent international d'apostolat des milieux sociaux indépendants 39
- Mouvement mondial des travailleurs chrétiens 39
- Office international de l'enseignement catholique 40
- Œuvre de promotion de l'alphabétisation dans le monde 40
- Confédération Internationale de la Société de Saint-Vincent de Paul 40
- Toutes les ressources pour les radios africaines 40
- Union catholique internationale de la presse 40

Jean-Paul II et l'UNESCO
1978 – 2005

« Oui ! l'avenir de l'homme dépend de la culture !
Oui ! la paix du monde dépend de la primauté de l'Esprit !
Oui ! l'avenir pacifique de l'humanité dépend de l'amour ! »[1]

C'est par cette profession de foi que Jean-Paul II terminait son discours le 2 juin 1980 à l'UNESCO et depuis il n'avait cessé de la répéter sous des formes diverses, car les objectifs de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture coïncidaient en de nombreux points avec les objectifs qu'il considérait être ceux de l'Eglise dont il était le pasteur. C'est bien ce qu'il disait aux membres du CCIC qu'il recevait en audience près de deux ans plus tard : *« la réflexion sur la culture et ses rapports avec la vie du monde et avec la mission de l'Eglise doit être poursuivie et approfondie de multiples façons »*[2]. Et s'il fallait une preuve de cet intérêt qu'il portait à la culture, rappelons que c'est au cours de cette même audience qu'il annonçait la création, officialisée quatre jours plus tôt, du Conseil pontifical pour la culture qu'il situait dans le droit fil de la constitution *Gaudium et Spes* du Concile Vatican II : *« Je suis bien convaincu que le dialogue de l'Eglise avec les cultures est un domaine vital pour l'Eglise comme pour le monde. Le lien entre l'Evangile et l'homme est créateur de culture. Et si la culture est ce par quoi l'homme devient plus homme, c'est le destin de l'homme qui est en jeu. La synthèse entre culture et foi est une exigence non seulement de la culture mais aussi de la foi »*[3].

Le respect de l'homme dans son intégralité

Mais si la culture, la science, l'éducation ont été assignés à l'UNESCO comme sujets principaux de sa mission, c'est parce que tout est conditionné par une *« dimension fondamentale qui est capable de bouleverser jusque dans leurs fondements les systèmes qui structurent l'ensemble de l'humanité et de libérer l'existence humaine individuelle et collective, des menaces qui pèsent sur elle. Cette dimension fondamentale**, c'est l'homme**, l'homme dans son intégralité, l'homme qui vit en même temps dans la sphère des valeurs matérielles et dans celle des valeurs spirituelles. Le respect des droits inaliénables de la personne humaine est à la base de tout ! »*[4]. – En relisant ces lignes, les francophones qui ont pu entendre ce discours se souviendront certainement de la façon toute particulière qu'il avait de dire ce mot « homme » …

Et d'ailleurs, ce 2 juin 1980, alors que subsistaient les menaces de la guerre froide, donc dans un contexte d'affrontement planétaire au moins virtuel et possible, Jean-Paul II, rappelant qu'il s'était déjà rendu aux sièges de l'ONU d'une part et de la FAO (l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) de l'autre, démontrait à quel point les problèmes *« se rapportant à l'avenir pacifique de l'homme sur terre »* étaient intimement liés : *« les problèmes de la culture, de la science et de l'éducation ne se présentent pas, dans la vie des nations et dans les relations internationales, de manière indépendante des autres problèmes de l'existence humaine, comme ceux de la paix ou de la faim. Les problèmes de la culture sont conditionnés par les autres dimensions de l'existence humaine, tout comme, à leur tour, ceux-ci les conditionnent »*[5].

C'est dans ce contexte tout particulier de la « guerre froide » qu'il faut resituer ce « discours historique », comme le salue l'actuel Directeur général de l'UNESCO et c'est pourquoi la manière dont il exprimait la mission qu'il considérait être celle de l'UNESCO a eu un tel retentissement. Pour Jean-Paul II, l'UNESCO devait être consciente – et doit l'être toujours aujourd'hui – que c'est d'abord le

[1] Discours du 2 juin 1980 § 23
[2] Discours au CCIC du 24 mai 1982 § 2
[3] Ibid. § 3
[4] Discours du 2 juin 1980 § 4
[5] Ibid. § 3

spirituel qui est son champ d'action, qu'elle doit mobiliser *«toutes les forces qui orientent la dimension spirituelle de l'existence humaine, qui témoignent du primat du spirituel dans l'homme – de ce qui correspond à la dignité de son intelligence, de sa volonté et de son cœur »*[6].

La culture conditionne la vie de l'homme

Que ce soit dans ses trois rencontres avec le CCIC – en 1982, 1992 et 2002 – ou dans le message qu'il lui adressa à l'occasion des cinquante ans de son existence, Jean-Paul II a toujours voulu marquer à quel point la culture était importante, à quel point elle était la clé de toute action menée au profit de l'homme, car *« si l'on se préoccupe de la culture, on se trouve au carrefour de plusieurs éléments essentiels dans la société dont les chrétiens ne peuvent se désintéresser »* disait-il au cours de l'audience qu'il accorda au CCIC le 21 mai 1992, ajoutant : *« que l'on pense d'abord à l'éducation : l'accès au savoir demeure très inégalement assuré ; depuis l'alphabétisation jusqu'aux formations supérieures et à la recherche scientifique, il est nécessaire de bien comprendre les besoins des peuples et de susciter les coopérations qui permettront à chaque personne de mettre en valeur ses talents, d'utiliser sagement les ressources de la terre, d'assurer la vie de sa famille par le travail, de contribuer à la prospérité de son pays, de vivre et de partager sa foi »*[7].

Le discours du 2 juin 1980 est avant tout un hymne à la culture, placé sous la citation de Saint Thomas d'Aquin : *L'homme vit d'une vie vraiment humaine grâce à la culture*. Mais la culture n'existe pas seule : elle est là pour l'homme ! Aujourd'hui où le pontificat de Jean-Paul II vient de s'achever, il faut relire tout ce texte et particulièrement tout le développement sur la culture, *mode spécifique de l' « exister » et de l' « être »*, sur l'homme, *unique sujet ontique de la culture, son unique objet et son terme*[8]. Tout Jean-Paul II est dans ces pages, tout ce qu'il a dit pendant vingt-cinq ans sur la prééminence de l'homme dans notre monde actuel, sur sa grande noblesse et en même temps sa grande fragilité : *« on ne peut penser une culture sans subjectivité humaine et sans cause humaine ; mais dans le domaine culturel, l'homme est toujours le fait premier : l'homme est le fait primordial et fondamental de la culture. Et cela, l'homme l'est toujours dans sa totalité : dans l'ensemble intégral de sa subjectivité spirituelle et matérielle »*[9].

Lien entre religion et culture

Et c'est bien parce que la culture touche au spirituel aussi bien qu'au matériel que l'Eglise catholique est à sa place comme Observateur auprès de l'UNESCO : *« La présence du Siège Apostolique auprès de votre Organisation – bien que motivée aussi par la souveraineté spécifique du Saint-Siège – trouve, par-dessus tout, sa raison d'être dans le lien organique et constitutif qui existe entre la religion en général et le christianisme en particulier, d'une part, et la culture, d'autre part. »*[10] C'est bien parce qu'il était chef de l'Eglise catholique qu'il pouvait affirmer, face aux représentants d'Etats, de Nations dont une bonne partie affichaient alors l'indifférence voire l'hostilité à cette institution, d'une part que *« l'Europe tout entière – de l'Atlantique à l'Oural – témoigne, dans l'histoire de chaque nation comme dans celle de la communauté entière, du lien entre la culture et le christianisme »*[11] et d'autre part qu'il y a *« un lien fondamental de l'Evangile, c'est-à-dire du message du Christ et de l'Eglise, avec l'homme dans son humanité même »* et que ce lien est par essence créateur de culture, car – et cette phrase, Jean-Paul II l'a non seulement répétée à l'infini, mais mise en pratique jusqu'au bout, jusqu'à ce 2 avril 2005 – *« il faut aimer l'homme parce qu'il est homme, il faut revendiquer l'amour pour l'homme en raison de la dignité particulière qu'il possède »*[12].

---

[6] Discours du 2 juin 1980 § 4
[7] Discours au CCIC du 21 mai 1992
[8] Discours du 2 juin 1980 § 7
[9] Ibid. § 8
[10] Ibid. § 9
[11] Ibid. § 9
[12] Ibid. § 10

Les outils de la culture

C'est également l'importance de la culture pour l'épanouissement de l'homme qui rend ses outils importants. Le premier de ceux-ci est l'éducation qui est sa *« tâche première et essentielle »* et dont il donnait la définition suivante : *« l'éducation consiste à ce que l'homme devienne toujours plus homme, qu'il puisse* 'être' *davantage et pas seulement qu'il puisse* 'avoir' *davantage, et que par conséquent, à travers tout ce qu'il* 'a', *tout ce qu'il* 'possède', *il sache de plus en plus pleinement* 'être' *homme. Pour cela il faut que l'homme sache* 'être plus' *non seulement* 'avec les autres', *mais aussi* 'pour les autres'. *L'éducation a une importance fondamentale pour la formation des rapports inter-humains et sociaux »*[13].

En définissant ainsi l'éducation, Jean-Paul II a évidemment abordé ce qu'il appelait *« la dimension première et fondamentale de la culture : la culture morale »* pour demander si, en fait, au lieu d'éducation, surtout scolaire, on n'en était pas venu à un *« déplacement unilatéral vers l'instruction au sens étroit du mot »* et une instruction qui se réfère uniquement à ce que possède l'homme : *« au lieu d'œuvrer en faveur de ce que l'homme doit* « être » *on travaille en faveur de ce que l'homme peut se prévaloir dans le domaine de l'* 'avoir', *de la* 'possession' »[14]. Pour le Pape – déjà à cette époque – cette déviation amène l'homme à s'habituer à n'être qu'un *« objet de manipulations idéologiques et politiques »*[15]. Cela se traduit en définitive par l'imposition d'impératifs apparents justifiés par le recours au principes du développement et du progrès. Ces impératifs refusent le respect de la vie et prônent sa destruction. Il n'est plus question d'amour, mais de jouissance. Il s'agit d'être à la mode au lieu d'être vrai : toute la pensée de Jean-Paul II était déjà dans ce texte prophétique !

L'alphabétisation

Son intérêt pour l'éducation l'a amené à suivre son prédécesseur en marquant tous les ans le 8 septembre, Journée mondiale de l'alphabétisation, par un Message envoyé au Directeur général de l'UNESCO.

Dans le message de 1982, par exemple, il liait fortement culture et alphabétisation. *« L'alphabétisation est l'appellation première de l'éducation et de la culture,* écrivait-il. *Elle fait partie, comme étape initiale, de tout le processus d'éveil de la personnalité humaine dans ses relations avec les autres »*. A l'inverse, toujours dans le même message, il considérait que l'analphabétisme était un handicap : *« les analphabètes sont fortement défavorisés dans leur progrès culturel, leurs relations quotidiennes, leur insertion dans leurs différents milieux de vie et leurs possibilités de travail »*. Puisque *« pour survivre et être respecté dans ses droits, il faut savoir lire et écrire »*, alors les analphabètes sont *« les victimes d'un trop grand décalage entre leurs propres traditions et les réglementations nouvelles auxquelles ils doivent s'adapter »*[16].

En 1979, Année internationale de l'Enfant, sa lettre au Directeur général d'alors, Amadou Mahtar M'Bow, soulignait que la campagne d'alphabétisation s'adressait forcément en même temps à la famille – autre thème récurent de ses rapports avec l'UNESCO – et par conséquent, sans négliger la scolarisation des enfants, qu'il fallait accorder une attention particulière à l'alphabétisation des parents, parce que cela permettrait d'assurer *« une promotion à la fois personnelle et collective des membres de la famille, cellule fondamentale de la société. Cette dernière y trouvera aussi son intérêt puisqu'une fois alphabétisés, les parents peuvent donner à leurs enfants l'irremplaçable éducation de base qui trouve son plein développement dans la formation scolaire, et peuvent augmenter leurs chances de promotion »*[17].

---

[13] Discours du 2 juin 1980 § 11
[14] Ibid. § 13
[15] Ibid ; § 13
[16] Message pour la Journée de l'alphabétisation 1982
[17] Message pour la Journée de l'alphabétisation 1979

Dans le discours du 2 juin 1980, Jean-Paul II liait d'ailleurs l'éducation et la famille en posant la question : *« Que faire pour que l'éducation de l'homme se réalise surtout dans la famille ? »* et en ajoutant : *« les causes de succès et d'insuccès dans la formation de l'homme par sa famille se situent toujours à la fois à l'intérieur même du milieu créateur fondamental de la culture qu'est la famille, et aussi à un niveau supérieur, celui de la compétence de l'Etat et de ses organes, dont elles demeurent dépendantes »*. Et naturellement, il renvoyait cela à ceux qui formaient ce jour-là son auditoire : *« ces problèmes ne peuvent pas ne pas provoquer réflexion et sollicitude dans le forum où se rencontrent les représentants qualifiés des Etats »*[18].

En 1999, à la veille de ce troisième millénaire dont l'avènement représentait tant pour lui, il rappelait que *« la lutte contre l'analphabétisme est nécessaire pour le développement des individus et des peuples qui reçoivent ainsi des outils de réflexion et d'analyse pour pouvoir se défendre mieux contre les sectarismes et les idées totalitaires »*[19]. Quant à l'école, il demandait qu'elle soit plus concernée par l'accueil de tous les enfants, indépendamment de leurs origines ou statut social. Il demandait aussi que l'école se préoccupe des jeunes qui ne sont pas adaptés au système scolaire.

Culture, instrument de paix et de dialogue

En 1992, en recevant en audience le CCIC, Jean-Paul II a montré à quel point la culture pouvait être un instrument de paix et de dialogue : *« les hommes ne parviendront à une paix solide que si les hommes et les femmes conservent le meilleur de leur patrimoine culturel tout en respectant celui de leurs frères et sœurs : les relations entre les peuples gagneront en dynamisme constructif si chacun d'eux développe ses plus nobles capacités, celles des individus et celles des communautés »*[20].

C'est bien au messager de paix qu'a voulu rendre hommage Koïchiro Matsuura, l'actuel Directeur général de l'UNESCO en écrivant notamment : *« recevant Yasser Arafat dès 1982 et établissant des relations officielles entre Israël et le Vatican, il a tenté chaque fois que possible d'empêcher des conflits. Sa quête de paix l'a amené à s'exprimer à plusieurs reprises devant l'ONU »*[21]. En s'adressant aux délégations de l'UNESCO, ce 2 juin 1980 – soit neuf ans avant la chute du mur de Berlin – il jetait un cri d'alarme devant la menace nucléaire et pas seulement parce qu'elle était une menace pour la paix, mais parce qu'elle anéantirait *« les fruits de la culture, les produits de la civilisation élaborée à travers des siècles par les générations successives d'hommes qui ont cru dans la primauté de l'esprit et qui n'ont ménagé ni leurs efforts ni leurs fatigues »*[22]. Et devant les représentants de nations engagés dans ce qu'on a appelé la « guerre froide » il s'est fait de plus en plus insistant et solennel : *« Moi, fils de l'humanité et Evêque de Rome, je m'adresse directement à vous hommes de science, à vous qui êtes réunis ici, à vous les plus hautes autorités dans tous les domaines de la science moderne. Et je m'adresse, à travers vous, à vos collègues et amis de tous les pays et de tous les continents (…) Et je vous supplie : déployons tous nos efforts pour instaurer et respecter, dans tous les domaines de la science, le primat de l'éthique. Déployons surtout nos efforts pour préserver la famille humaine de l'horrible perspective de la guerre nucléaire ! »*[23].

Ce n'est donc pas uniquement un appel à préserver la paix, qu'il a lancé ce jour-là, environ 18 mois après son élection, c'est un appel à agir pour la paix. D'ailleurs quelques instant plus tôt, il était encore plus explicite, en rappelant entre autres une phrase prononcée devant l'Académie Pontificale des Sciences : *« La cause de l'homme sera servie si la science s'allie à la conscience. L'homme de science aidera vraiment l'humanité s'il conserve le sens de la transcendance de l'homme sur le monde et de Dieu sur l'homme »*[24].

---

[18] Discours du 2 juin 1980 § 12
[19] Message pour la Journée de l'alphabétisation 1999
[20] Message au CCIC, 1992
[21] Message au Directeur général de l'UNESCO 3 avril 2005
[22] Discours du 2 juin 1980 § 21
[23] Ibid. § 22
[24] Discours du 2 juin 1980 § 22

Les journées mondiales de la paix

Si, sur le plan de l'éducation et de ce qui en est la base, l'alphabétisation, Jean-Paul II marquait ses préoccupations et son engagement en poursuivant l'initiative de Paul VI par l'envoi d'un message annuel au Directeur général de l'UNESCO, les initiatives de tous ordres ont marqué sa volonté indéfectible d'œuvrer pour la paix, avec, en premier lieu, la suite d'une autre initiative de Paul VI datant de 1967, la célébration de la Journée mondiale de la Paix le 1er janvier avec, notamment, la publication d'un message donnant les différents axes de cette recherche de la paix. C'est ainsi que depuis le 1er janvier 1979, placé sous le signe de l'éducation (*pour parvenir à la paix, éduquer à la paix)* jusqu'à celui du 1er janvier 2005 (*ne te laisse pas vaincre par le mal, mais sois vainqueur du mal par le bien*) on peut dire que la majorité des voies menant à la paix ont été explorées par lui : « La vérité, force de la paix » (1980), « pour servir la paix, respecte la liberté » (1981), « le dialogue pour la paix, un défi pour notre temps » (1983), « la paix et les jeunes marchent ensemble » (1985), « la paix est une valeur sans frontières du nord au sud, de l'est à l'ouest : une seule paix » (1986), « développement et solidarité : deux clés pour la paix » (1987) … Chacun de ses messages abordent une problématique de notre monde actuel : respect des droits de l'homme (1999), des minorités (1988), de la conscience de l'homme (1991), le dialogue inter-culturel (2001), le dialogue inter-religieux (1992), la préférence à donner aux pauvres (1993), la famille (1994), le rôle des femmes pour la paix (1995), les enfants et l'avenir (1996), le pardon (1997), justice et pardon (2002).

C'est un Pape souffrant, conscient qu'il arrivait au terme de sa vie, qui a voulu dans son message pour 2004 faire le bilan de ses appels répétés en faveur de la paix. Symptomatiquement, c'est par un nouvel appel à l'éducation à la paix qu'il a fait ce bilan : *« Un devoir s'impose à tous ceux qui aiment la paix, celui d'éduquer les nouvelles générations à ces idéaux, afin de préparer des temps meilleurs pour toute l'humanité »*[25]. C'est exactement ce à quoi il appelait les Etats membres de l'UNESCO ce 2 juin 1980, à mobiliser les consciences : « *Il faut augmenter les efforts des consciences humaines à la mesure de la tension entre le bien et le mal à laquelle sont soumis les hommes à la fin du vingtième siècle »*[26].

Dialogue inter-culturel – Dialogue inter-religieux

Si le Directeur général de l'UNESCO a salué l'homme de paix, il a fortement souligné la convergence des préoccupations de Jean-Paul II avec un des objectifs actuels de l'Organisation : le dialogue inter-culturel, rappelant le message de 2001 où Jean-Paul II le qualifiait d'*exigence intrinsèque de la nature même de l'homme et de la culture.* Ce dialogue inter-culturel menant forcément à un dialogue entre l'une des expressions les plus anciennes de la culture, à savoir le dialogue inter-religieux, Koïchiro Matsuura ne pouvait pas ne pas souligner à quel point, pour reprendre ses propres paroles, « *»Jean-Paul II s'est posé en acteur exemplaire du dialogue inter-religieux ».*

Sur ces sujets, nous laisserons à nos lecteurs le soin de redécouvrir dans les précédents numéros du *Mois à l'UNESCO* les actes et les paroles de ce champion d'une notion bien peu utilisée voire comprise avant son élection : le dialogue inter-religieux et qui vit son couronnement dans cette réunion d'Assise le 27 octobre 1986.

L'UNESCO et les OIC

Nous voudrions terminer sur un des rôles de contact et de dialogue que Jean-Paul II avait assigné au CCIC, le rôle d'aide aux Organisations catholiques internationales accréditées auprès de l'UNESCO pour qu'elles puissent se faire entendre, voire comprendre dans les conditions les meilleures. C'est ce qui est ressorti d'un texte resté cher au cœur de tous ceux qui ont eu la joie de l'entendre, ce 2 juin 1980 dans la chapelle du monastère des Clarisses, villa de Saxe à Paris. Ce texte est en quelque sorte la charte d'action que le Pape rappelait aux OIC : *« que le respect et la tolérance, la volonté de collaboration loyale et le dialogue ne soient jamais un alibi pour dissimuler ou minimiser la contribution originale qui doit être la vôtre, à partir de la vérité du Christ, source de vérité sur l'homme et sur sa dignité ». (…)*

---

[25] Message pour la Journée de la paix 2004 § 4

[26] Discours du 2 juin 1980 § 22

« De par leur structure et l'origine de leurs membres, les OIC sauront à la fois dépasser les horizons d'un nationalisme ou d'un régionalisme limité, tout en évitant aussi une vision et une pratique imparfaites de l'internationalisme, vu comme le privilège de l'élite des puissants ou le domaine exclusif de spécialistes. Par l'extension de leur présence dans tous les milieux géographiques et culturels, par la densité de leurs circuits locaux et nationaux de coordination et d'information, par leur profonde communion avec l'Eglise à tous les niveaux où se réalise la coopération internationale, les Organisations Internationales Catholiques donnent déjà et doivent donner toujours davantage un témoignage et une contribution importante à l'édification de la cité des hommes et du Royaume de Dieu »[27].

La réunion de prière de ce 2 juin 1980, précédant la réception de Jean-Paul II à l'UNESCO et son discours historique resteront un des moments privilégiés de l'histoire du CCIC et aussi des O.I.C.

Jean Larnaud qui en fut un des artisans principaux en gardait un souvenir très vif. Il a précédé son ami Karol Woytila de quelques mois auprès du Père. Que ces quelques lignes les réunissent dans notre mémoire !

N.B. : Le discours du 2 juin 1980 a été réédité par le CCIC
Les discours au CCIC et l'homélie ont été éditées dans « Le Mois à l'UNESCO »
Les autres textes de Jean-Paul II sont sur le site web du Vatican

Message de Condoléances du CCIC

A Son Excellence Révérendissime Monseigneur Leonardo Sandri,
Substitut de la Secrétairerie d'Etat du Vatican

Excellence Révérendissime,

Au nom de tous les membres du Centre Catholique International de Coopération avec l'UNESCO, nous tenons à vous faire part de notre vive émotion et de nos ferventes prières à l'occasion du décès de Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II.

Nous étions très attachés à son enseignement, qu'il nous avait prodigué en de nombreuses occasions durant son pontificat. Nous le savions très attachés à la place des catholiques à l'UNESCO : il nous l'avait en particulier montré, le 2 juin 1980, en nous invitant à prier avec lui en la Chapelle des Clarisses avant de prononcer son très important discours à toutes les nations à l'UNESCO

Le Directeur du CCIC, Gilles Deliance, et son Président vous adressent, Excellence Révérendissime, l'expression de leurs respectueux et fidèles sentiments.

Pr Mgr Guy-Réal THIVIERGE
Président

4 avril 2005

---

[27] Homélie du 2 juin 1980, Villa de Saxe, Paris

« L'homme est la route de l'Eglise »

Quand le cardinal Wojtyla apprit le décès subit de Jean-Paul Ier, durant quelques heures il quitta l'archevêché de Cracovie et s'isola le jour même à Auschwitz pour se recueillir et se préparer au prochain conclave.

Jeune cardinal, il avait depuis des années noué une réelle amitié avec Jean Larnaud, le premier directeur du CCIC et son fondateur, au cours des deux sessions annuelles du conseil pontifical pour les laïcs dont tous les deux étaient membres.

Rendre compte de ces deux moments de l'existence de Jean-Paul II ne cherche pas à assurer une chronique anecdotique, mais à indiquer la force d'une personnalité qui déploiera, de manière exceptionnelle, la mission qui lui sera confiée aux quatre coins de la planète, à manifester sa capacité à entendre en profondeur les soubresauts de l'histoire, et à se pénétrer de ce que lui apporte l'amitié authentique. De l'amitié partagée à la rencontre des foules et, spécialement, des plus jeunes, Jean-Paul II n'a cessé d'être le pontife qui, inlassablement, établit des ponts.

« *L'homme est la première route et la route fondamentale de l'Eglise, route tracée par le Christ lui-même, route qui, de façon immuable, passe par le mystère de l'Incarnation et de la Rédemption* », encyclique Redemptor Hominis, 1979, § 2.

A l'UNESCO, le 2 juin 1980, le discours de Jean-Paul II éclatera comme une bouffée d'air pur, comme un souffle spirituel, comme une annonce d'un autre avenir que celui de l'affrontement entre les peuples et les idéologies.

Les auditeurs et les médias comprirent qu'il ne s'agissait pas d'un discours de convenance, mais d'une conviction majeure. L'Eglise devait être au service de l'homme et de la culture, et elle était ainsi au service de la paix. La suite est écrite déjà dans nos livres d'histoire et dans nos cœurs : la chute du mur de Berlin, l'aventure internationale des voyages, les rassemblements mondiaux des JMJ, le rassemblement des grandes traditions spirituelles pour prier ensemble pour la paix d'Assise, les gestes de repentance du Jubilé et spécialement celui au mur des lamentations à Jérusalem.

Entre l'UNESCO et le Pape Jean-Paul II, ce ne fut pas une rencontre fortuite, mais une même passion partagée : celle de l'homme, de sa culture, de l'éducation, au service de la paix.

Père Hugues Derycke
Conseiller ecclésiastique du CCIC

Prémices à une journée sur la paix

par le Père Thierry Dassé

Le Groupe de travail « Enseignement-Education » de la Conférence des Organisations Internationales Catholiques a organisé à Antony, près de Paris, le 12 mars 2005, une journée d'étude sur le thème *« Eduquer à la rencontre de l'autre : Chemin de la paix »*. Les Actes de cette rencontre seront publiés prochainement.

Nous proposons aujourd'hui à la réflexion de nos lecteurs un des textes à partir desquels a été préparée cette journée : *« Prémices à une journée sur la paix »*, écrit par le Père Thierry Dassé, prêtre du diocèse de Toulon Délégué diocésain aux aumôneries de l'enseignement public, chargé de la formation permanente des laïcs, professeur de philosophie.

« ...Maintenant, en Jésus Christ, vous qui jadis étiez loin, vous avez été rendus proches par le sang du Christ. C 'est lui, en effet, qui est notre paix : de ce qui était divisé, il a fait une unité. Dans sa chair, il a détruit le mur de séparation : la haine. Il a aboli la loi et ses commandements avec leurs observances. Il a voulu ainsi, à partir du Juif et du païen, créer en lui un seul homme nouveau en établissant la paix, et les ré-concilier avec Dieu tous les deux en un seul corps, au moyen de la croix ; là, il a tué la haine. Il est venu annoncer la paix à vous qui étiez loin, et la paix à ceux qui étaient proches. » *(Ephésiens 2, 13-17)*

« Pour le chrétien, en effet, proclamer la paix c'est annoncer le Christ qui est « notre paix » *(Ep 2, 14)*, c'est annoncer son Évangile, qui est « l'Évangile de la paix » *(Ep 6,15)*, c'est appeler tous les hommes à vivre la béatitude invitant à être des « artisans de paix » *(cf. Mt 5, 9)*.

« La paix » doit être construite sur les quatre piliers indiqués par le Bienheureux Jean XXIII dans l'encyclique *Pacem in terris*, c'est-à-dire sur **la vérité, la justice, l'amour et la liberté**. Un devoir s'impose donc à tous ceux qui aiment la paix, celui d'*éduquer les nouvelles générations à ces idéaux*, afin de préparer des temps meilleurs pour toute l'humanité.

Voici donc rappelés les quatre « piliers », principes fondamentaux de l'éducation à la paix :

- face au relativisme, qu'est-ce que la vérité ?
- quelle justice pour quel monde ?
- l'école de l'amour
- l'idée de liberté.

1 - Face au relativisme et au subjectivisme, qu'est-ce que la vérité ?

Il ne s'agit pas ici de donner ou redonner une définition de la vérité mais, face à la culture post-moderniste du « tout se vaut », quel peut être encore le sens d'une vérité objective ? En a-t-on d'ailleurs encore besoin ? L'Encyclique *Fides et Ratio* nous donne quelques pistes de réflexion.

« 1. En Orient comme en Occident, on peut discerner un parcours qui, au long des siècles, a amené l'humanité à s'approcher progressivement de la vérité et à s'y confronter. C'est un parcours qui s'est déroulé – il ne pouvait en être autrement – dans le champ de la conscience personnelle de soi : plus l'homme connaît la réalité et le monde, plus il se connaît lui-même dans son unicité, tandis que devient toujours plus pressante pour lui la question du sens des choses et de son existence même. Ce qui se présente comme objet de notre connaissance fait par là même partie de notre vie. Le conseil *Connais-toi toi-même* était sculpté sur l'architrave du temple de Delphes, pour témoigner d'une vérité fondamentale qui doit être prise comme règle minimum par tout homme désireux de se distinguer, au sein de la création, en se qualifiant comme 'homme' précisément parce qu'il 'se connaît lui-même' ».

Les résultats positifs qui ont été atteints ne doivent toutefois pas amener à négliger le fait que cette même raison, occupée à enquêter d'une façon unilatérale sur l'homme comme sujet, semble avoir oublié que celui-ci est également toujours appelé à se tourner vers une vérité qui le transcende. Sans référence à cette dernière, chacun reste à la merci de l'arbitraire, et sa condition de personne finit par être évaluée selon des critères pragmatiques fondés essentiellement sur le donné expérimental, dans la conviction erronée que tout doit être dominé par la technique. Il est ainsi arrivé que, au lieu d'exprimer au mieux la tension vers la vérité, la raison, sous

le poids de tant de savoir, s'est repliée sur elle-même, devenant, jour après jour, incapable d'élever son regard vers le haut pour oser atteindre la vérité de l'être. La philosophie moderne, oubliant d'orienter son enquête vers l'être, a concentré sa recherche sur la connaissance humaine. Au lieu de s'appuyer sur la capacité de l'homme de connaître la vérité, elle a préféré souligner ses limites et ses conditionnements.

Il en est résulté diverses formes **d'agnosticisme et de relativisme** qui ont conduit la recherche philosophique à s'égarer dans les sables mouvants d'un scepticisme général. Puis, récemment, ont pris de l'importance certaines doctrines qui tendent à dévaloriser même les vérités que l'homme était certain d'avoir atteintes. La pluralité légitime des positions a cédé le pas à un pluralisme indifférencié, fondé sur l'affirmation que toutes les positions se valent : c'est là un des symptômes les plus répandus de la défiance à l'égard de la vérité que l'on peut observer dans le contexte actuel.» (*Fides et Ratio*. Introduction)

Problème de l'identité de soi qui ne doit pas être une identité de conflit ou de résistance face au syncrétisme ambiant si bien véhiculé dans l'ultramodernité.

Identité et culture sont ordonnées relativement à une réalité qui les construit : celle du monde. Or nous sommes aujourd'hui confrontés, comme on vient de le souligner, à une pluralité de positions véhiculées en particulier par ce que l'on appelle « le monde en réseau ». Nous connaissons la thèse défendue en particulier par Lyotard selon laquelle les sociétés sont maintenues dans la vérité et dans l'ordre par les « Grands récits » ou « Méta récits ». Or, héritière des Lumières, la modernité ou post-modernité remet en question la validité de ces Grands récits pour présenter des récits qui « collent » à la pluralité des identités culturelles, géographiques, historiques, religieuses locales. Nous sommes alors conscients du risque : le rejet pur et simple des religions à présenter des vérités universelles.

Dans un tel contexte, comment reproposer, face au synchrétisme qui ne peut construire une identité solide, des vérités fondamentales, seules garantes de la construction d'une unité profonde et donc d'une possible civilisation de paix ?

2-3 - Quelle justice et quel sens de l'amour (amour-agapé) pour quel Monde ?

« Si la justice disparaît, écrit Kant, c'est chose sans valeur que le fait que des hommes vivent sur la Terre » [28].

La justice est condition de la réalisation de l'humain en tant que tel et donc condition d'une structure sociale viable (qu'elle soit familiale, communautaire, nationale ou mondiale).

La justice ne se limite pas à une attitude devant la loi (ce qui serait la légalité) mais trouve aussi sa définition dans une juste rétri-bution des biens et des pouvoirs entre les individus (ce qui est l'égalité). On pourrait, à ce propos, réétudier l'Ethique à Nicomaque d'Aristote.

« Le juste sera celui qui ne viole ni la loi ni les intérêts légitimes d'autrui, ni le droit (en général) ni les droits (des particuliers), bref celui qui ne prend que sa part des biens, explique Aristote, et toute sa part des maux. La justice se joue tout entière dans ce double respect de la légalité, dans la Cité, et de l'égalité entre individus : « le juste est ce qui est conforme à la loi et ce qui respecte l'égalité, et l'injuste ce qui est contraire à la loi et ce qui manque à l'égalité. »[29]

« Parallèlement à la dépréciation sociale des devoirs individuels (légalité[30]), les sociétés post-modemes ont largement renoncé à professer l'impératif inconditionnel d'honorer les devoirs de la morale inter-individuelle (égalité[31]). Ils sont rares aujourd'hui les lieux et moments où vibre l'obligation de consacrer sa vie au prochain ; tandis que les injonctions catégoriques à faire le Bien sont supplantées par les normes de l'amour de soi, les valeurs altruistes ont cessé d'être des évidences morales aux yeux des individus et des familles… A travers l'effervescence caritative et humanitaire, c'est encore et toujours l'éclipse du devoir qui est à l'œuvre ; sous les vieux habits de la morale s'agence en réalité le fonctionnement post-moraliste de nos sociétés. Ce qu'on appelle avec fort peu de précision le « retour de la morale » ne fait que précipiter la sortie de l'époque moraliste des démocraties en instituant une « morale sans obligation ni sanction » accordée aux aspirations de masse des démocraties individualistes-hédonistes. » [32]

Le défi de l'éducation sera de redonner le sens d'une morale (ou disons plutôt, ce qui semble moins effrayant, d'une éthique) altruiste car, contrairement aux apparences, c'est bien plutôt la perte du sens moral qui caractérise ce que ce même auteur appelait, dans un précédent livre, « l'ère du vide »[33].

L'éducation à la paix doit redonner un sens à ce que l'on appelle la justice distributive. Quel- ques chiffres peuvent aider à relativiser la « bonne conscience » de l'Occident (lire page 136 du Crépuscule du devoir).

---

[28] Kant, Doctrine du droit, II, l. Remarque E (trad, Philonenko, p. 214). cité par André Comte-Sponville dans le Petit traité des grandes vertus, PUF 1995, p. 93.

[29] Cité par André Comte-Sponville. Op.cit. p. 95..

[30] Note de l'auteur

[31] Note de l'auteur

[32] Gilles Lipovetsky. Le crépuscule du devoir. NRF Essais Gallimard 12992, pp. 132-133.

[33] Gilles Lipovetsky. L'ère du vide. Essai sur l'individualisme contemporain. NRF Essais et Folio Essais. 1983.

Défi de l'éducation lancé à la mondialisation. Jean Pirotte (directeur de recherches au Fonds national de la recherche scientifique, professeur à l'Université Catholique de Louvain-la-Neuve, nous invite à réfléchir à ce défi de la mondialisation.

« La mondialisation est un fait, avec ses aspects positifs mais aussi son lot de problèmes.

Premièrement, elle accroît de façon sensible les inégalités dans nos sociétés en frappant non plus leurs marges (mains d'œuvre coloniale par exemple) mais leur centre. Le travail faiblement qualifié des classes moyennes est perdant par rapport au capital et au travail fortement qualifié des cadres inter--nationalisés. L'inégalité sociale fondamentale touche de plus en plus au savoir et à la capacité d'adaptation.

Deuxièmement, les pouvoirs publics ont, pour leur part, moins de moyens qu'auparavant pour corriger ces inégalités.

Troisièmement, la mondialisation se fait par la demande et échappe ainsi aux autorités et aux stratégies collectives. C'est la consommation de masse qui fait actuellement, pour une grande part, le succès de la mondialisation. Ceci désarme les Etats ; les corps intermédiaires et les idéologies qui essayaient d'expliquer et d'encadrer le changement.

Quatrièmement, le court terme devient plus important que le long terme : tout semble devenu plus fragile parce que tout est devenu plus rapide. Du coup, le gain immédiat est préféré au gain à moyen ou long terme dont le risque s'accroît.

Cinquièmement, l'individualisme gagne au détriment de la solidarité. Le libéralisme se soucie davantage de liberté que d'égalité ou de fraternité. Bref, la mondialisation crée de l'universel mais aussi du séparatisme entre nations, entre groupes sociaux, entre individus. Chacun se replie sur son horizon maîtrisable et se trouve conduit à agir de plus en plus souvent contre ses valeurs propres.

Quoiqu'il en soit, la question est bien de réussir la mondialisation au bénéfice de tous. Pour cela, il faut aller vers la mondialisation politique et conduire l'adaptation au niveau national.

La mondialisation politique est un leitmotiv de l'Enseignement social de l'Eglise depuis bientôt trente ans, car « le bien commun universel pose des problèmes de dimension mondiale. Ils ne peuvent être résolus que par une autorité publique... de dimension mondiale. *(Pacem in terris)* ».

Quelques paradoxes de la mondialisation

Le premier paradoxe dans cette humanité en voie de mondialisation galopante n'est-il pas celui d'un individualisme de plus en plus poussé ? Un autre paradoxe, qui n'est pas sans lien fort avec le premier, est celui d'une liberté démocratique affirmée comme valeur dans un monde où, par ailleurs, la liberté économique marginalise de plus en plus d'êtres humains. Démocratique en apparence, le principe du « renard libre dans le poulailler libre » ne peut aboutir qu'à l'écrasement du plus faible. Or, il ne peut y avoir de paix universelle tant que de graves frustrations collectives naîtront d'inégalités criantes dans la répartition des biens vitaux (nourriture, santé), mais aussi dans la répartition du savoir et du pouvoir. Il est évident que les logiques économiques de mondialisation sont des logiques concurrentielles de pur profit immédiat qui n'intègrent pas les impératifs éthiques. Il est par ailleurs tout aussi évident que les exigences morales ne suffisent pas à elles seules pour nourrir les populations. La mode actuelle de reconnaître les crimes du passé en demandant pardon est elle-même ambiguë : les enfants ne doivent certes pas porter le poids des fautes de leurs pères, sauf s'ils continuent à en tirer des profits. À cet égard, l'idée émise de troquer la dette du tiers monde en échange de la reconnaissance du poids de la colonisation ne manque pas d'intérêt ; elle pourrait faire prendre conscience à la portion nantie de l'humanité que son bien-être d'aujourd'hui repose dans une large mesure sur la misère de l'autre partie. »

3 - L'idée de liberté et la tolérance

Tolérance (d'après un article de Wikipédia, l'encyclopédie libre)

La **tolérance,** du latin *tolerare* (soutenir, supporter), est une notion qui définit le degré d'acceptation face à un élément contraire à une règle morale, civile ou physique. Plus généralement, elle définit la capacité d'un individu à accepter une chose avec laquelle il n'est pas en accord. Et par extension moderne, l'attitude d'un individu face à ce qui est différent de ses valeurs.

Tolérance sociale

La tolérance sociale est la capacité d'acceptation d'une personne ou d'un groupe devant ce qui est contraire à ses valeurs morales ou les normes établie par la société.

Ce que la tolérance n'est pas

On a souvent tendance à assimiler la tolérance à des notions qui, bien que proches sur certains points, se révèlent fondamentalement différentes.

L'indifférence

L'indifférence est de n'éprouver ni plaisir, ni douleur, face à ce que l'on perçoit. Il n'y a aucunement besoin de tolérance face aux choses pour lesquelles on n'éprouve pas d'émotion. Par exemple, une personne pour qui les questions de religion ne sont pas une préoccupation ne peut être qualifiée de tolérante en matière religieuse.

La soumission

La soumission est l'acceptation sous la contrainte. Pour qu'il y ait tolérance, il faut qu'il y ait choix délibéré. On ne peut être tolérant qu'avec ce qu'on a le pouvoir (d'essayer) d'empêcher.

L'indulgence

L'indulgence va plus loin que la tolérance, en cela qu'elle est une disposition à la bonté, à la clémence, une facilité à pardonner, alors que la tolérance peut être condescendante.

Le respect

Le respect suppose que l'on comprenne et partage les valeurs d'une personne ou d'une idée dont l'autorité ou la valeur agit sur nous. Par le respect, nous jugeons favorablement quelque chose ou quelqu'un ; en revanche, par la tolérance, nous essayons de supporter quelque chose ou quelqu'un indépendamment du jugement que nous lui portons : nous pouvons haïr ce que nous tolérons.

La tolérance selon Locke

Historiquement, la première notion de tolérance est celle défendue par John Locke, qui est définie par la formule « cessez de combattre ce qu'on ne peut changer » :

D'un point de vue social, il s'agit de supporter ce qui est contraire à la morale (ou à l'éthique) du groupe posée comme un absolu. Il s »agit principalement de réaction face à un comportement que l'on juge mauvais, mais que l'on accepte parce qu'on ne peut faire autrement. C'est donc à partir d'une glorification de la souffrance que s'établit une conception éthique de la tolérance.

Le respect de l'individu et de ses idées n'intervient qu'à partir du moment où l'on ne peut convoquer la puissance publique contre sa façon de faire, et ce respect globalement n'apparaît dans le droit qu'à partir de 1948 et de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Dans ce cadre, la tolérance n'est pas une valeur individuelle, mais un dynamisme évoluant entre la réception de la règle et l'aptitude du pouvoir à la faire respecter.

Cette notion de tolérance dépend donc de la façon dont le pouvoir conçoit sa relation à la vérité et des moyens qu'il est disposé à investir pour faire valoir cette conception.

Tolérance religieuse

La tolérance religieuse est une attitude adoptée devant des confessions de foi différentes ou devant des manifestations publiques de religions différentes. Exemple, l'Edit de Tolérance de 1786 (France) autorise la construction de lieux de culte pour les protestants à condition que leur clocher soit moins haut que celui des églises catholiques.

« La secte, c'est l'Église de l'autre. » (André Comte-Sponville, *Dictionnaire de philosophie*)

Il faut différencier trois domaines de tolérance religieuse. Tout d'abord, la tolérance inscrite dans les textes sacrés auxquels se réfère la religion. Ensuite, l'interprétation qui en a été faite par les autorités religieuses. Enfin, la tolérance du fidèle qui, bien que guidée par sa foi, n'en reste pas moins individuelle.

La tolérance n'a donc pas *de tout temps existé*. Déjà Platon, d'après une rumeur colportée par Diogène Laërce, aurait voulu brûler en place publique les œuvres de Démocrite. L'ouverture de la culture grecque aux cultures extérieures et le dialogue continuel des philosophes entre eux ont généré un climat intellectuel tendu mais propice aux échanges et à la réflexion. C'est la philosophie des lumières qui transforme ce qui semblait une faiblesse chez Augustin d'Hippone, théoricien de la persécution légitime, tel que le présentait Bossuet.

Le symbole du tournant est cette phrase de Voltaire : *je n'aime pas vos idées mais je me battrai pour que vous puissiez les ex-primer*. Il se constitue alors un mouvement intellectuel luttant contre les intolérances du christianisme : « De toutes les religions, la chrétienne est sans doute celle qui doit inspirer le plus de tolérance, quoique jusqu'ici les chrétiens aient été les plus intolérants de tous les hommes. » *(Dictionnaire philosophique*, article « Tolérance 7 ».

Le sens de l'histoire et les distorsions de l'espace-temps

« L'ébranlement actuel des esprits et la transformation des conditions de vie sont liés à une mutation d'ensemble qui tend à la prédominance, dans la formation de l'esprit, des sciences mathématiques, naturelles et humaines, et dans l'action de la technique, fille des sciences. Cet esprit scientifique a façonné d'une manière différente du passé l'état culturel et les modes de penser. Les progrès de la technique vont jusqu'à transformer la face de la terre et, déjà, se lancent à la conquête de l'espace.

Sur le temps aussi, l'intelligence humaine étend en quelque sorte son empire : pour le passé, par la connaissance historique ; pour l'avenir, par la prospective et la planification. Les progrès des sciences biologiques, psychologiques et sociales ne permettent pas seulement à l'homme de se mieux connaître, mais lui fournissent aussi le moyen d'exercer une influence directe sur la vie des sociétés par l'emploi des techniques appropriées. En même temps, le genre humain se préoccupe, de plus en plus, de prévoir désormais son propre développement démographique et de le contrôler.

Le mouvement même de 1'histoire devient si rapide que chacun a peine à le suivre. Le destin de la communauté humaine devient un, et il ne se diversifie plus comme en autant d'histoires séparées entre elles. Bref, le genre humain passe

d'une notion plutôt statique de l'ordre des choses à une conception plus dynamique et évolutive : de là naît, immense, une problématique nouvelle qui provoque à de nouvelles analyses et à de nouvelles synthèses. »[34]

Au cœur des années 60, l'Eglise, par la voix des Pères Conciliaires, prend conscience et commence l'analyse de « la transformation des conditions de vie ». Mais, si l'analyse peut être aisée, la synthèse évoquée va se révéler beaucoup plus délicate. Le développement et le progrès en tous les domaines (démographique, techno-logique, culturel, économique...) n'auront de cesse que de brouiller régulièrement les cartes permettant non une analyse mais une synthèse des phénomènes. Une des causes principales en est le bouleversement des rapports de 1'homme avec l'espace-temps.

Déstabilisé dans sa dimension spatio-temporelle, l'homme le sera, par voie de conséquence, dans ce qui n'a ni espace ni temps : l'éternité.

La conception antique du temps et de l'espace (qui a perduré jusqu'à une époque relativement récente) était une réalité concrète et seulement concrète, aujourd'hui, elle est en partie virtuelle.

Le temps, circulaire, était composé de cycles réguliers : il pouvait se répéter indéfiniment par une suite d'enchaînements invariables et fatals, pouvant ainsi pratiquement exclure un véritable devenir. C'est au cœur même de cette conception cyclique que les chrétiens ont vécu. « Le rythme du jour, des saisons, des moments de la vie modelait leur travail et leur prière : vivant dans un temps cyclique, on cherchait à en offrir à Dieu les moments significatifs, début, fin, milieu etc.

A côté de cette conception du temps, s'en est développée une nouvelle (que symbolise bien aujourd'hui la montre à affichage digital) : chaque instant est unique et n'a pas grand chose à voir avec les grands cycles de la nature ; ce temps digital est d'abord le temps industriel (et télévisuel), temps du travail imposé sans tenir compte des rythmes naturels ni des pro-blèmes personnels. Mais ce temps est aussi celui de la rupture avec les cycles de la fatalité. Il est le temps du progrès, de l'histoire. Demain ne sera pas comme hier : travaillons à ce qu'il soit meilleur. Cette conception du temps trouve ses origines dans la Bible, avec l'attente d'un Messie qui brise tous les cycles. L'Histoire sainte est un long cheminement vers un but, le Royaume de Dieu, que le Christ est venu annoncer et qu'il a inauguré ; il faut dès maintenant continuer de lui donner corps, en sachant qu'il ne prendra sa pleine dimension qu'à la fin des temps.

Cette thèse est développée par Jean Claude Guillerbaud dans son livre « La refondation du monde ».

« Au milieu des années 50, le philosophe et psychiatre allemand Karl Jaspers (1983-1969) s'interrogeait sur l'origine et le rythme de l'histoire des idées[35]. Représentant de ce qu'on a appelé l'existentialisme chrétien, il tentait de recenser les grandes ruptures historiques dans la marche de l'humanité. Il définissait ainsi une extraordinaire « période axiale » – autour du VIIe siècle avant J.C. – durant laquelle apparaissent les grandes traditions religieuses et philosophiques : Confucius (551) et Lao Tseu (570) en Chine, Bouddha (5566) en Inde, Zarathoustra (vers 650) en Perse, Homère (vers 800), Pythagore (580) et Platon (428) en Grèce, etc. Pour Jaspers, les catégories fondamentales qui, aujourd'hui encore, nous permettent de penser naissent à ce moment-là.

Or, c'est durant cette « période axiale » que surgissent en Palestine les grands prophètes du judaïsme : Jérémie, Isaïe, Jonas, Ezéchiel, Daniel, etc. Jérémie, un des plus fameux, est né vers 650 avant J.C., alors que le judaïsme proprement dit commencera après la destruction du premier temple de Jérusalem par Nabuchodonosor, en 587. Certes, ce judaïsme des origines porte indiscutablement la trace d'influences religieuses antérieures, pharaoniques et iraniennes surtout. Notamment sur les questions de la résurrection ou d'angélologie. Mais il n'en représente pas moins un « saut », une cassure essentielle dans l'interprétation du réel.

Le message inouï dont sont porteurs les prophètes juifs est en contradiction radicale, au moins sur un point, avec la vision proposée jusqu'alors par les sagesses polythéistes ou « païennes ». Cette rupture a trait à la **perception du temps**. Le temps des prophètes n'est plus courbe ni cyclique. Il n'est plus gouverné par l'éternel retour mais par l'attente et l'espérance. Il récuse tout aussi bien le « destin » grec que le « cycle » du bouddhisme. Cette prévalence du futur dans la perception juive du monde sera-aussi l'une des conséquences de la destruction du temple. Voués à l'exil et à la dispersion, les juifs organisent la centralité de leur foi, non plus autour du temple, mais de la Torah. La question primordiale deviendra celle de l'avenir : comment rester juif ailleurs que sur un « territoire » ? « La religion antique des Hébreux attachée à sa terre et à son temple, organisée autour d'un culte sacrificiel confié à une caste de prêtres - une religion assez proche, somme toute, de celles des autres peuples de la région – cède la place au judaïsme, c'est-à-dire à une religion déterritorialisée et décentralisée, matérialisée jar un Livre et dont les seuls ancrages sont désormais la mémoire et l'espérance. »[36]

---

[34] *Gaudium et Spes* n° 5, paragraphes 1, 2 et 3.

[35] Karl Jaspern, Origine et sens de l'histoire, 1949 ~ trad.fr., Plon, 1954.

[36] Régine Azria, « Etre juif sans le Temple », le Monde de la Bible, sept-oct 19980 10 Shmuel Trigano : Un exil sans retour ?

Le Talmud, dans le traité du Sabbat (156a), exprimera cette révolution messianique en une seule phrase : « Il n'y a pas de destin pour Israël ». Autrement dit l'homme n'est plus, comme dans la sagesse orientale ou la tragédie grecque, le prisonnier d'une fata-lité à laquelle il devra se conformer. Il est en attente, en chemin, en migration vers l'autre versant du monde et *vers le futur*. En cela, le judaïsme est la première religion qui « attend avec une intensité radicale le changement du monde ». Shmuel Trigano, à qui j'emprunte ces derniers mots, a raison d'ajouter : « l'espérance est sans aucun doute le trésor le plus précieux qu'Israël a apporté à 1'humanité. »[37]

Ce n'est pas tout. La puissance, en termes d'espérance, de la démarche prophétique vient de ce qu'elle s'enracine dans la perpétuation du souvenir. La mémoire et l'espérance sont ainsi consubstantiellement liées. La démarche prophétique construit le « temps droit », qui deviendra, plus tard, celui du judéo-christianisme. C'est encore Shmuel Trigano qu'il faut citer ici. « La continuité éveillée (ou presque) d'une très ancienne filiation, qui plonge ses racines dans un passé immémorial, archaïque, rappelle à l'humanité l' « origine », témoigne du *reshit* « début ») de la Création. Ce souvenir renouvelle en elle son sens de « l'orientation ». Si elle apprend d'où elle vient, elle peut en effet découvrir où elle va, se détacher de la gangue du cycle du temps où, autrement elle pourrait sombrer. Ainsi, paradoxalement, par sa filiation si longue, le peuple juif allume dans l'HISTOIRE une flamme d'espérance qui embrase le futur et soulève le présent vers son dépassement ».[38]

Le quatrième commandement hébraïque est porteur d'un mot – *zakhor* – qui rappelle, d'une autre façon, la place centrale de l'espérance dans le judaïsme. Mis à part certaines querelles de traduction, il signifierait, non pas seulement « souviens-toi « , mais « souviens-toi de ton futur » ou « souviens-toi du futur ». Formule admirable que Marc Alain Ouaknin décrit comme une « injonction à vivre messianiquement, à être tendus vers le futur », avant d'ajouter : « Tu choisiras la vie, telle est l'injonction de la Torah » (dans le Deutéronome 30).

Le Sabbat, c'est le désir et la possibilité de se construire vers le futur, d'entrer dans une dynamique pour créer le sens de mon existence à venir. »[39]

Dans certains commentaires rabbiniques, on voudra voir dans le Tétragramme lui-même (YWVH), une combinaison des lettres qui composent le verbe « ETRE » à la troisième personne du singulier : il a été, il est, il sera. D'où la formulation de l'espérance proposée par Dieu à Moïse et aux Hébreux : « Je serai qui je serai ». Formulation qui renvoie à « une modalité spécifique de l'expérience humaine du temps », pour reprendre l'explication de Stéphane Mosés : « l'échelle de leur histoire collective, la mémoire – c'est-à-dire l'actualisation du passé – se confondrait ainsi avec l'espérance, c'est-à-dire l'anticipation de l'avenir. »[40]

Comprise ainsi, l'espérance n'est pas seulement attente. Elle est aussi volonté de changer un monde qu'elle considère comme *inachevé*. Elle est « constructiviste », comme diraient nos économistes contemporains. A ses yeux, le monde n'est pas à accepter tel qu'il est parce qu'il est injuste, imparfait, « méchant ». Il est à parachever, c'est-à-dire à changer. Là est bien la *subversion* initiale – pour reprendre une expression du protestant Jacques Elul [41] – dont tout le reste (égalité, émancipation, liberté, etc.) procèdera.

Cet appel messianique à refuser le « destin » s'oppose non seulement à la sagesse grecque mais, par exemple, au détachement bouddhiste qu'indiffère notre idée de salut ou de progrès. Il n'y a pas de désespoir dans le bouddhisme, il y a le non espoir. Vous êtes dans le présent et vous évitez de vous projeter dans l'avenir. Le non-espoir, c'est le vide *shunyata* .

Le vide n'est pas désespérant ; au contraire, il est liberté. « Le non-espoir est une libération parce que vous n'avez plus à vous soucier d'espérer quelque chose. Vous l'avez déjà. »[42]

A travers ce temps indéfini qui ne connaît plus d'éternité, la modernité se veut toujours contemporaine, c'est-à-dire simultanéité mondiale.

Après avoir privilégié la dimension du progrès et de l'avenir, elle semble se confondre aujourd'hui de plus en plus avec l'actualité, l'immédiateté, la quotidienneté, l'envers de la durée historique. Peu à peu la modernité n'a plus de valeur de rupture, elle s'alimente des vestiges de toutes les cultures au même titre que de ses gadgets techniques ou de l'ambiguïté de toutes les valeurs.

Peu à peu la dialectique de la rupture (d'avec la Tradition) cède la place à une dynamique de l'amalgame (**avec** la tradition).

Se pose alors de nouveau le problème de l'identité. La paix n'est le résultat que dans la possibilité de réponses à ces deux questions : Qui suis-je ? Qui es-tu ?

Mais n'est-ce pas là l'un des buts de l'Education ?

---

[37] Shmuel Trigano : Un exil sans retour ?

[38] Ibid.

[39] Marc Alain Ouaknin : Les dix commandements. Seuil 1999.

[40] Stéphane Mosès. L'Eros et la Loi. Lectures Bibliques. Seuil 1999.

[41] La subversion du christianisme. Seuil 1984

[42] Jacques Brosse. « L'Aventure intérieure », in L'Occident en quête de sens. Maisonneuve et Larose 1996.

L'UNESCO et le tsunami d'Asie du Sud

Le premier trimestre de 2005 a incontestablement été dominé par les effets du tremblement de terre en Asie du Sud et surtout par sa conséquence, l'effroyable raz de marée. La mondialisation de l'information a cette fois-ci eu des répercussions éminemment positives avec le mouvement quasi planétaire d'aide et d'entraide, de collectes d'argent ou d'effets dont ont bénéficié toutes les ONG (Organisations non-gouvernementales) ou presque.

La catastrophe du 26 décembre 2004 a donné un retentissement énorme à une conférence internationale qui, sans elle, serait passée pratiquement inaperçue du grand public, la conférence sur les catastrophes naturelles de Kobe (Japon). Mais, ce qui est plus important, c'est que le tsunami dévastateur a permis de faire admettre comme essentiel tout le dispositif d'alerte et de prévention qui était certes sur les rails, mais qui n'aurait certainement pas été ressenti comme urgent. Désormais on sait qu'au plus tard en 2007 toute l'Asie du Sud sera dotée d'un système qui est déjà opérationnel au Japon. Pourquoi l'est-il là et pas ailleurs ? Parce que le Japon sait ce qu'est un tremblement de terre et en connaît les conséquences, alors qu'ailleurs on considérait qu'un tel dispositif n'était pas d'une urgence primordiale, étant donné qu'il n'y avait pas eu d'alerte de ce genre.

L'UNESCO a certes rempli son rôle dans ce cas précis en faisant accélérer la mise en place du système de prévention. Mais on peut se demander combien de temps il aurait fallu attendre, s'il n'y avait pas eu les milliers de morts.

Et l'on peut aussi se demander si là est le seul domaine où l'UNESCO devait intervenir. Le tsunami a tout balayé sur son passage et il faut aujourd'hui reconstruire. C'est une des leçons que nous ont donné les ONG, c'est d'avertir l'opinion publique que si l'aide à court terme a été nécessaire, ce qui semble encore plus important, c'est le long terme, c'est la reconstruction. Elles ont averti que le mouvement d'entraide ne serait réel que si il pouvait se poursuivre dans le temps. Et ce qui est étonnant, c'est qu'apparemment le public les a suivi. Mais ces ONG ont besoin d'être soutenues à leur tour. Ne serait-ce pas le rôle de l'UNESCO dans les domaines qui lui sont propres, l'éducation, la culture en particulier ?

Il serait bon, entre autres, que l'UNESCO fasse sien le slogan d'action auprès des pays touchés par le tsunami lancé par l'Office International de l'Enseignement catholique : *« aucun enfant sans éducation : pour que ceux qui ont tout perdu ne perdent pas en plus leur école !* » Elle a dans ce domaine un rôle essentiel à jouer et les pays meurtris comptent sur elle pour se reconstruire non pas uniquement matériellement, mais aussi spirituellement, dans le sens le plus large du terme. Parmi les Organisations internationales, elle est la seule qui puisse agir partout dans le monde dans les domaines qui lui sont propres : la prévention des catastrophes liés aux tremblements de terre, aux raz de marée est importante. Encore faut-il qu'il y ait suffisamment de monde qui puisse **comprendre** les alertes, **lire** les communiqués pour les mettre en pratique.

Pierre Kemner

DIRECTION GENERALE

*

Réunion des Ambassadeurs de bonne volonté de l'UNESCO

Pendant deux jours, les 3 et 4 mars, le Directeur général de l'UNESCO a réuni comme tous les ans les Ambassadeurs de bonne volonté afin qu'ils rendent compte de leurs activités et procèdent à un échange d'expériences.

Trois des sujets importants dont s'occupe actuellement l'Organisation ont été abordés : l'Education pour tous, l'éducation en vue du développement durable et la réponse que l'UNESCO peut apporter aux catastrophes naturelles.

Figuraient en bonne place les objectifs de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable (2005-2014) que Koïchiro Matsuura venait de lancer au siège de l'ONU à New York. Cette Décennie devrait permettre d'inciter les gouvernements des Etats membres à intégrer le concept de développement durable dans leurs politiques éducatives.

Vingt cinq de ces Ambassadeurs étaient présents.

EDUCATION

Renouvellement d'un accord en faveur de l'enseignement et de la formation technique

Le 22 décembre dernier, l'Allemagne et l'UNESCO ont signé le sixième accord de fonds-en-dépôt en faveur de l'EFT (l'enseignement et la formation techniques et professionnels).

300.000 euros vont ainsi alimenter pendant les deux prochaines années les activités de l'UNEVOC, le Centre international de l'UNESCO pour l'enseignement et la formation techniques et professionnels, situé à Bonn (Allemagne). C'est ainsi que, depuis la création de ce Centre, l'Allemagne aura contribué à hauteur de 2.705 millions d'euros à ses activités.

Le but de ce Centre international est de fournir un soutien technique en vue de renforcer et d'améliorer l'enseignement technique et professionnel, en particulier dans les pays en développement et ceux qui sont en situation de post-conflits ou en période de transition. Un de ses objectifs prioritaires est de prendre en compte les besoins des femmes et des filles, des groupes défavorisés, tels que les habitants de zones particulièrement reculées, les pauvres, les groupes minoritaires ou, quand il s'agit des périodes post-conflictuelles, les soldats démobilisés.

Le Réseau UNEVOC rassemble 225 institutions spécialisées dans l'enseignement et la formation techniques et professionnels dans 154 Etats membres de l'UNESCO.

L'Irak reçoit livres et équipements de laboratoire

Quatre containers de ces équipements de laboratoire et de livres de référence comme de manuels pour étudiants ont ainsi pu être acheminés vers l'Irak grâce à un projet international destiné à faire revivre les universités et le système d'enseignement supérieur du pays. Ce projet est principalement l'œuvre de l'Envoyée spéciale de l'UNESCO pour l'Education de base et l'Enseignement supérieur, Son Altesse Sheika Mozah Bint Nasser El-Misnad, Première Dame du Qatar.

A l'occasion de cet envoi, Koïchiro Matsuura, Directeur général de l'UNESCO, a tenu à rappeler la situation dramatique dans laquelle se trouvent les universités et instituts techniques de l'Irak : *« près de vingt-quatre ans de conflits et de troubles – d'abord avec l'Iran dans les années 1980, ensuite les Guerres du Golfe et leurs conséquences – se sont traduits par la mort de milliers de jeunes Irakiens, l'exode de nombreux intellectuels et l'isolement de ceux qui étaient restés. Les institutions elles-mêmes ont souffert des ravages de guerre et du manque d'entretien ; elles ne sont plus que le pâle reflet de ce qu'elles ont été ».*

En 2003 ils furent néanmoins 2.400 étudiants à reprendre le chemin des campus, soit 83% de l'ensemble des étudiants du pays.

Devant cette volonté de renouer avec un enseignement supérieur qui fut parmi les meilleurs de la région arabe, l'UNESCO a voulu, par cet envoi, montrer son engagement : *« il constitue un message clair d'espoir et de soutien, adressé à tous les professeurs d'université, aux chercheurs et au personnel administratif de ce pays »* a tenu à souligner Koïchiro Matsuura.

Mais ce programme d'aide ne se borne à l'envoi de matériel. Il comprend aussi des bourses d'études qui, dans un premier, vont permettre à 500 chercheurs et étudiants universitaires de passer trois mois dans des universités à l'étranger pour leur permettre de se réinsérer dans la communauté universitaire, et de mettre à niveau leurs connaissances et leurs méthodes d'enseignement.

Fin février une table ronde a regroupé des hauts fonctionnaires du ministère irakien de l'Education supérieure, des représentants d'université aussi bien d'Irak que d'ailleurs, d'organisations internationales, d'organisations non gouvernementales et d'agences bailleurs de fonds. Son but était de faire le point sur

l'état actuel de l'enseignement supérieur dans le pays, de définir les principaux domaines de la modernisation institutionnelle, de la réforme des programmes, de la recherche et de la formation des enseignants.

Et enfin, on annonce un projet de coopération universitaire plus ambitieux à l'échelle mondiale qui devrait renforcer les capacités des établissements irakiens.

Publication de la version française du Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous 2005 : *L'exigence de qualité.*

Cette publication d'un rapport dont le *Mois à l'UNESCO* a rendu compte dans son précédent numéro a donné lieu à un débat présidé par Aïcha Bah-Diallo , Sous-Directeur général de l'UNESCO chargée de l'éducation, avec la participation du Directeur du Rapport 2005, du Directeur du débat national sur l'avenir de l'école et d'autres spécialistes.

Rappelons que le rapport mondial de suivi fournit une analyse détaillée des facteurs clés qui influencent la qualité de l'éducation, comme les ressources financières et matérielles des écoles, le nombre et la formation des enseignants, les matières fondamentales, etc.

Pour plus de détails :
http://www.efareport.unesco.org/fr

CULTURE ET PATRIMOINE

Convention sur la protection de la diversité culturelle

Les discussions menées par l'UNESCO concernent pour le moment l'avant-projet de la convention. La deuxième session de la réunion intergouvernementale d'experts s'est tenue du 31 janvier au 12 février. Rappelons le titre complet de cet avant-projet de convention actuellement en discussion : il porte sur *la protection de la diversité des contenus culturels et des expressions artistiques.*

Fondé sur des principes comme les droits de l'homme, la liberté d'expression, l'égale dignité des cultures, la coopération et la solidarité internationales, le texte consolidé doit maintenant être soumis par le Directeur général sous forme de rapport préliminaire et d'avant-projet de convention aux Etats membres en vue d'un examen en octobre prochain au cours de la 33ème session de la Conférence générale de l'UNESCO.

Ce texte reconnaît la double nature – économique et culturelle – des expressions culturelles et s'attache à en promouvoir la diversité dans une logique culturelle, en réaffirmant son importance dans toute perspective de développement.

Pour le Directeur général de l'UNESCO, qui attache une grande importance à tout ce qui touche le patrimoine mondial, l'avant-projet *« s'inscrit dans une démarche complémentaire des autres instruments internationaux élaborés par l'UNESCO dans le domaine culturel. Il se situe également dans le droit fil de son Acte constitutif qui lui assigne, entre autres, de 'recommander les accords internationaux qu'elle juge utiles pour faciliter la libre circulation des idées, par le mot et par l'image' et lui donne comme mandat 'd'assurer le respect de la féconde diversité des cultures' ».*

Le patrimoine de la Vieille Ville de Jérusalem

Douze architectes, archéologues, conservateurs, restaurateurs, historiens de l'architecture et ingénieurs du génie civil de renommée mondiale forment le Comité international d'experts pressentis pour élaborer un plan d'action pour la sauvegarde de la Vieille ville de Jérusalem qui a été inscrite en 1981 sur la Liste du patrimoine mondial en péril. Leur première réunion s'est tenue le 26 janvier.

Le 26 janvier 2005, au cours de la première réunion du Comité, le Directeur général de l'UNESCO a salué le fait qu'il soit désormais possible de commencer à préparer *« une proposition d'ensemble, dans un esprit de coopération avec toutes les parties concernées »*.Il ne faut pas oublier que la question de la sauvegarde de Jérusalem figure depuis 1967 à l'ordre du jour des organes directeurs de l'UNESCO et que jusqu'à présent l'organisation devait jusqu'ici se contenter d'initiatives sélectionnées sur des monuments et des missions de surveillance spécifiques.

Si la sauvegarde d'un tel site est si important, c'est pour Koïchiro Matsuura parce que « plus que tout autre endroit au monde, Jérusalem incarne l'espoir et le rêve d'un dialogue entre les cultures, les civilisations et les traditions spirituelles, un dialogue à travers lequel peut s'épanouir la compréhension mutuelle entre les peuples. Au cœur même de la mission de l'UNESCO, il y l'engagement de créer les conditions d'un dialogue véritable basé sur le respect de valeurs partagées et sur la dignité propre à chaque civilisation et culture ».

La préservation du site de Bamiyan (Afghanistan)

Fin décembre 2004 la consolidation d'urgence des Bouddhas géants détruits par les Talibans en mars 2001 a été menée à bien grâce à la mise en œuvre du projet commun UNESCO/Japon. Il s'est agi de consolider les niches des Bouddhas, de préserver ce qui reste des statues, de protéger les fresques qui ont survécu, d'établir un plan et de former du personnel local. On a pu se rendre compte que, malgré le vandalisme des Talibans, le site contient d'importants vestiges culturels et artistiques, notamment des peintures murales inestimables.

Durant la campagne 2002-2004, en plus des travaux de consolidation et de préservation, des mesures de restriction de l'accès des visiteurs aux 25 cavités des vallées de Bamiyan ont été prises pour protéger les peintures murales. Le Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS) a pu, grâce à l'utilisation du Carbone 14, déterminer l'âge des deux bouddhas : le plus petit s'est avéré être légèrement plus ancien que le grand : 507 après Jésus-Christ, contre 557. Rappelons que dans le cas du Carbone 14 la marge d'erreur est plutôt faible, environ 15 ans dans ce cas.

Les fragments de peintures murales tombés ont pu être ramassés et les fresques elles-mêmes inventoriées et enregistrées. Grâce à nouveau au Carbone 14 utilisé par un membre de l'université Wako du Japon, on a pu déterminer qu'elles avaient été réalisées entre le Ve et le IXe siècles.

Il s'agit maintenant de poursuivre les actions entreprises et cela sur un plus long terme pour assurer la préservation dans la durée du site, inscrit en 2003 sur la Liste du patrimoine mondial et sur la Liste du patrimoine mondial en péril sous le nom de paysage culturel et vestiges archéologiques de la Vallée de Bamiyan.

Bam et son paysage culturel, un an après le séisme

Le 27 décembre dernier, au premier anniversaire du tremblement de terre qui avait détruit une partie du site et tué plus de 26.000 personnes, l'UNESCO a officiellement inscrit Bam et son paysage culturel, jalon de l'ancienne Route de la soie, sur la Liste du patrimoine mondial en péril. La cérémonie a eu lieu dans la citadelle, *l'Arg-e Bam*, en présence du Vice-Président de la République islamique d'Iran, Hossein Marashi.

L'UNESCO, principale organisation chargée de mettre en œuvre les efforts internationaux aussi bien pour la sauvegarde des vestiges de ce site et sa préservation que pour l'assistance à la population, notamment en matière d'éducation – ce qui fut sa priorité – vient de définir, en accord avec d'autres organisations internationales et des bailleurs de fonds, les priorités en vue de la préservation de ce site *« d'une valeur universelle exceptionnelle »*.

Il s'agit de définir un plan de gestion pour assurer la protection du site, de restaurer, grâce aux techniques traditionnelles et la main-d'œuvre locale, le système traditionnel d'irrigation par canaux souterrains, de faire revivre la construction traditionnelle en terre résistante aux secousses sismiques. Viennent s'ajouter la mise en place de la gestion de patrimoine et la sélection puis la restauration des monuments sélectionnés.

Située dans le désert sur le bord sud du haut-plateau iranien, Bam est située au carrefour de la route du soie et celle du coton. Ses origines remontent au Vème voire IVe siècle avant Jésus-Christ avec une apogée entre le VIIème et le XIème siècles.

L'isthme de Courlande ne sera pas placé sur la Liste du patrimoine mondial en Péril

C'est grâce à un accord intervenu entre la Lituanie et la Russie que cette péninsule étroite de dunes de sable à cheval sur la frontière entre les deux pays ne sera pas considérée comme étant en péril. Cet accord concerne une étude d'impact à entreprendre à propos de l'exploration et de l'exploitation pétrolière en mer Baltique, à seulement 22 km du site du patrimoine mondial.

L'isthme de Courlande est un exemple remarquable de paysage de dunes de sable, soumis en permanence à la menace des forces naturelles du vent et des vagues. Habité depuis les temps préhistoriques, il ne doit sa survie qu'à la lutte incessante des hommes contre l'érosion, notamment grâce à des projets de reforestation et de stabilisation. Présenté conjointement par la Lituanie et la Russie, il a été inscrit à la Liste du patrimoine mondial en 2000.

Préoccupé quant à la pollution et aux dégâts potentiels pouvant être causés par un projet d'une compagnie russe visant à installer une plate-forme pétrolière à 22 km du site, le Comité conseilla fermement qu'avant toute chose une étude d'impact soit réalisée avant l'élaboration d'un plan d'action prévoyant des mesures de préservation ou de réduction capables d'assurer la conservation du site.

Trois jours avant la date limite fixée par le Comité pour aboutir à un accord, faute de quoi le site serait classé « en péril », la Russie et la Lituanie ont annoncé leur accord.

Celui-ci ainsi que l'état de conservation du site devraient être examinés au cours de la 29ème session du Comité du patrimoine mondial prévu à Durban (Afrique du Sud) en juillet 2005.

Début des ratifications de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine immatériel

A la mi-février onze Etats membres de l'UNESCO avaient ratifié la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel adoptée par la Conférence générale de l'UNESCO en octobre 2003.

Pour le Directeur général de l'Organisation, il s'agit là d'une bonne nouvelle car, a-t-il dit, ces ratifications seulement seize mois après l'adoption placent cette Convention parmi celles ayant connu le rythme de ratification le plus rapide : *« Si cette cadence est maintenue, nous pouvons nous attendre à une entrée en vigueur dès l'année prochaine. C'est une très bonne nouvelle pour tous ceux qui se préoccupent, à juste titre, des menaces qui pèsent sur ce patrimoine particulièrement vulnérable ».*

Cette entrée en vigueur se fera trois mois après le dépôt de l'instrument de ratification du trentième Etat.

Rappelons que cette Convention a pour objectif la sauvegarde des traditions et expressions orales, des arts du spectacle, des pratiques sociales, rituels et événements festifs, des savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel ainsi que des connaissances concernant la nature et l'univers que les communautés, groupes et individus se transmettent de génération en génération et considèrent comme partie intégrante de leur patrimoine culturel.

Cette Convention comprendra des inventaires nationaux mis à jour régulièrement, ainsi que deux listes : la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité et la liste du patrimoine immatériel nécessitant une sauvegarde urgente.

Avant même l'entrée en vigueur de la Convention, l'UNESCO a déjà instauré depuis 2001 une proclamation biennale de chefs-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel qui a déjà vu l'inscription de 47 manifestations. Ces chefs-d'œuvre seront intégrés à la Liste représentative du patrimoine immatériel dès l'entrée en vigueur de la Convention.

Session du Comité chargé de la promotion du retour de biens culturels à leurs pays d'origine.

Dans la première quinzaine de février s'est tenue la 13ème session du Comité intergouvernemental pour la promotion du retour de biens culturels à leurs pays d'origine ou de leur restitution en cas d'appropriation illégale.

Elle s'est préoccupée du lancement de la base de données relatives aux législations des Etats membres sur le patrimoine culturel, ainsi que de la présentation du certification d'exportation élaboré par l'Organisation mondiale des douanes et l'UNESCO pour renforcer la lutte contre le trafic illicite de biens culturels.

Les représentants des 22 Etats membres élus pour quatre ans qui forment le Comité ont fait le point sur les négociations très délicates concernant les marbres du Parthénon et le sphinx de Boguskoy. Son rôle est essentiellement consultatif et il propose ses bons offices pour faciliter les négociations bilatérales en vue du retour des biens dans leurs pays d'origine.. Les biens déplacés au cours de la Seconde Guerre mondiale ainsi que la situation du patrimoine mobilier et des collections des musées d'Afghanistan et d'Irak étaient également à l'ordre du jour.

La Foire internationale du livre de Palestine

Après quatre années d'interruption, la 6ème Foire internationale du livre de Palestine s'est tenue à Ramallah du 7 au 17 mars. Elle était organisée par l'Autorité palestinienne et l'UNESCO.

Pour le Directeur général de l'UNESCO, des événements comme celui-ci, « véritable passerelle vers les mondes internationaux de la culture et de la science, représentent un apports considérable à la vitalité de la culture palestinienne ».

Parmi les 25.000 titres mis en vente à prix réduits, 75% ont été publiés depuis 2000 par quelque 200 éditeurs de plus de dix pays arabes, dont dix éditeurs palestiniens.

SCIENCES EXACTES ET NATURELLES

Initiative contre les inondations

Un certain nombre d'agences des nations sous l'égide de l'UNESCO ont lancé une initiative qui vise à limiter les pertes en vies humaines et réduire les dommages causés par les inondation.

C'est au cours de la Conférence des Nations Unies sur la prévention des catastrophes qui s'est tenue à Kobe (Japon) à la mi janvier 2005 que le Directeur général de l'UNESCO en a fait l'annonce. Il s'agit, pour Koïchiro Matsuura, *« d'intégrer les aspects scientifiques, opérationnels, éducatifs de la gestion des inondations, y compris les réponses à apporter sur le plan social et de la communication afin de développer la prévention au sein du public »*.

Cette initiative, qui sera basée au futur Centre international sur les risques liés à l'eau et leur gestion (CHARM), lui-même hébergé par l'Institut de recherche des travaux publics à Tsukuba (Japon), se veut une réponse au nombre croissant de catastrophes liées à l'eau et qui touchent de plus en plus de personnes et de biens. Alors que les catastrophes liées à l'eau étaient de l'ordre de 50 par an, elles sont aujourd'hui annuellement environ 150. Elles tuent quelque 25.000 personnes et en affectent 500 millions d'autres. Quant au coût sur l'économie mondiale, il s'élève annuellement à plus de 60 milliards de dollars, alors qu'il était de l'ordre de 10 milliards en 1950. Et ce chiffre ne tient pas compte des atteintes aux biens culturels et aux ressources naturelles.

Pour les experts, il faut voir dans cette progression l'impact de la croissance démographique, de l'urbanisation accrue et du coût toujours croissant des biens. Mais le changement climatique et le réchauffement de la planète y contribuent fortement. Le Programme hydrologique international (PHI) de l'UNESCO va plus loin en prédisant une augmentation de la fréquence des catastrophes liées à l'eau.

Mais, à côté de ces effets catastrophiques, il ne faut pas méconnaître le fait qu'il s'agit là de phénomènes naturels qui contribuent à la biodiversité et au maintien de divers écosystèmes ainsi que de nombreuses activités humaines.

C'est en tenant compte de tous ces paramètres que l'initiative annoncée par l'UNESCO se donne comme but de promouvoir une approche intégrée de la gestion des inondations pour utiliser sur un long terme ce qu'elles apportent de positif et réduire le plus possible les dommages et pertes en vies humaines. Il s'agira donc de mettre l'accent sur la recherche, la formation, les réseaux d'information, la promotion de la bonne gouvernance et de fournir une assistance technique.

Conférence sur la biodiversité

Du 24 au 28 janvier s'est tenue au siège de l'UNESCO la Conférence internationale *« Biodiversité : science et gouvernance »*, sous le haut patronage du Président de la République française et du Directeur général de l'UNESCO.

Parmi les 1000 personnes qui y participaient figuraient un certain nombre de chefs d'Etat et de gouvernement auxquels le Président français, Jacques Chirac, a précisé l'urgence de l'action : *« Nous sommes sans doute les dernières générations à avoir encore la capacité d'arrêter la destruction du vivant »*.

Selon l'Union mondiale de la nature (UICN), plus de 7.000 espèces animales et environ 60.000 espèces végétales sont actuellement menacées. Certains scientifiques disent même que le rythme des disparitions serait jusqu'à mille fois supérieur à celui que l'humanité a connu au cours de tout son développement : *« Par l'effet des progrès fulgurants de la science et de l'industrie depuis deux siècles, le temps court de nos sociétés entre en collision avec le temps long de la diversité biologique »* a dit Jacques Chirac qui s'est, de plus, fait l'écho des préoccupations de certains scientifiques *« qui se demandent si les sociétés modernes ne seraient pas en train de provoquer la sixième grande vague d'extinction depuis l'apparition de la vie »*.

Il faut donc agir et agir vite : le Président français a appelé la communauté internationale à créer au sein de la Convention sur la diversité biologique, qui date de 1992, un groupe international sur l'évolution de la biodiversité qui aurait aussi comme résultat de contribuer *« au nécessaire renforcement de la gouvernance mondiale de l'environnement »*. Et il a cité le cas des pays du Sud où *« la préservation de l'environnement entre en concurrence avec les exigences de la survie, la pression démographique et les besoins du développement »*. Pour lui, le patrimoine biologique pourrait servir l'objectif du développement, à condition qu'il soit *« intelligemment mobilisé »*.

Autre orateur de la séance inaugurale de la Conférence, le Président de Madagascar, Marc Ravalomanana, qui a rappelé que 85% des plantes de son pays sont uniques au monde mais qu'elles sont gravement menacées et que si rien n'est fait, en particulier dans le domaine des coraux *« plus de la moitié des zones de récifs coralliens risque d'être perdue dans les trente années à venir »*. Pour lui, face au fossé qui se creuse entre pays du Nord et du Sud, il faut renforcer *« les capacités scientifiques du Sud et y créer des plate-formes scientifiques internationales, associant recherches publiques et privées, les université, les entreprises et les fondations »*.

Le Directeur général de l'UNESCO n'a pas eu de mal pour rappeler tout ce que l'Organisation fait en faveur *« de thèmes traitant de la diversité du vivant, des gènes jusqu'à la biosphère »*. Le tsunami d'Asie du Sud nous a, selon Koïchiro Matsuura, *« rappelé brutalement à quel point nous sommes vulnérables, tributaires et dépendants de notre environnement*

naturel et de nos modes de vie, et ce à une échelle planétaire ». D'où « le rôle clé que jouent des écosystèmes en bonne santé pour diminuer l'ampleur de telles catastrophes ». Si des organisations comme l'UNESCO accumulent les connaissances, il faut que cette accumulation *« soit couplée avec la mise en place de système d'observation et de prévention des dynamiques écologiques et sociales ».* C'est bien pour quoi a été créé le Réseau mondial du programme MAB (L'Homme et la biosphère) ainsi que d'autres programmes de l'Organisation.

Réunions pour aboutir à des normes universelles en matière de bioéthique

La Conférence internationale sur la biodiversité a été l'occasion de trois réunions qui avaient pour but de faire avancer la préparation d'une déclaration relative à des normes universelles en matière de bioéthique.

Ce fut d'abord la réunion du Comité intergouvernemental de bioéthique de l'UNESCO (CIGB) les 24 et 25 janvier. Le 28 s'est réuni en session extraordinaire le Comité international de bioéthique de l'UNESCO (CIB), à la suite d'une réunion conjointe des deux comités, les 26 et 27 janvier.

Sans entrer dans le détail des procédures, il faut espérer que le texte de la déclaration sera établi à temps pour la réunion d'automne du Conseil exécutif de l'UNESCO afin qu'il puisse décider de le soumettre ou non à la Conférence générale d'octobre 2005.

La future déclaration se veut essentiellement cadre de travail à l'usage des Etats lors de la mise en place de politiques, législations ou codes d'éthique. D'abord limitée dans les années 1970 à la réflexion concernant la procréation médicalement assistée, la réflexion bioéthique couvre aujourd'hui un champ très vaste qui comprend les données génétiques, la recherche sur les embryons et les cellules souches, le diagnostique pré-implantatoire, ainsi que les dons d'organes, la participation des sujets humains aux protocoles d'expérimentation, les organes génétiquement modifiés, l'accompagnement de la fin de la vie, etc. Il est donc indispensable de se mettre d'accord sur des principes universellement acceptés qui devront encadrer ces différents domaines.

Vers un système mondial d'alerte aux tsunamis

C'est vers le milieu de 2007 que ce système mondial d'alerte des tsunamis devrait être opérationnel. C'est ce qu'a affirmé le Directeur général de l'UNESCO au cours d'une conférence de presse à Maurice, à l'occasion de la Réunion internationale sur les petits Etats insulaires en développement. Quant à la création de la première composante régionale de ce système mondial, elle devrait intervenir en juin 2006 et être opérationnelle dans l'océan Indien.

« Le coût estimé de l'infrastructure scientifique du système pour l'océan Indien, constitué d'un centre régional et de centres nationaux équipés de façon appropriée, est d'environ 30 millions de dollars » a indiqué Koïchiro Matsuura, ajoutant que « les coûts annuels d'entretien d'un centre régional devraient être de l'ordre d'un à deux millions de dollars ».

Deux réunions d'experts sont d'ores et déjà convoquées pour mars afin d'analyser le tremblement de terre et le tsunami survenus fin décembre dans l'océan Indien et définir dans les détails les besoins d'un système mondial d'alerte.

Les plans d'un système d'alerte avancée dans l'océan Indien *« devraient être finalisés en juin prochain, lors de la réunion annuelle de la Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO (COI) »* a déclaré le Directeur général de l'Organisation qui a rappelé que la Commission a déjà travaillé avec succès dans le Pacifique et que le système d'alerte qui y a été élaboré *« a sauvé, sans aucun doute, de nombreuses vies pendant ses quatre décennies d'existence. Nous avons tiré des leçons importantes et acquis beaucoup d'expérience dans le Pacifique, qui sont d'une valeur inestimable pour la mise en place d'un nouveau système mondial ».*

Lancement de l'Année internationale de la physique

Cette Année internationale a débuté à l'UNESCO à la mi-janvier par une Conférence intitulée « *Physique pour l'avenir* » à laquelle ont participé plus de 1000 personnes dont 500 étudiants et huit Prix Nobel.

Considérée essentiellement comme une matière scolaire d'abord difficile, la physique a une image souvent négative, car liée à des notions abstraites, à des équations, à un enseignement considéré comme purement théorique. Mais, présentée autrement, la physique est passionnante, car elle permet de trouver des solutions à certains des problèmes majeurs de notre société, particulièrement en matière d'énergie, d'environnement et de santé. C'est ce que l'Année internationale de la physique veut promouvoir et lutter notamment contre l'actuelle désaffection des jeunes pour les sciences : selon une étude récente concernant l'Europe le nombre de diplômés en physique s'est réduit de 15% entre 1998 et 2002.

La Science a besoin des femmes : les Prix l'Oréal-UNESCO

Pour sa septième édition, en cette Année internationale de la physique, le Prix L'Oréal-UNESCO pour les femmes et la science a récompensé cinq physiciennes de cinq continents :

- *Pour l'Afrique : Zohra Ben Lakhdar* (Tunisie) « pour ses expériences et ses modèles en spectroscopie infrarouge et pour leurs applications (Détection de pollution, médecine) ».

- *Pour l'Amérique Latine : Belita Koiller* (Brésil) « pour ses recherches théoriques sur les électrons dans des milieux désordonnés, comme les verres ».

- *Pour l'Amérique du Nord : Myriam P. Sarachik* (Etats-Unis) « pour ses expériences importantes concernant les électrons des métaux et la transmission métal-isolant ».

- *Pour l'Asie : Fumiko Yonezawa* (Japon) « pour ses contributions originales à la théorie des semi-conducteurs et des métaux liquides ».

- Pour l'Europe : Dominique Langevin « pour ses études fondamentales portant sur les détergents, les émulsions et les mousses ».

Quinze boursières – trois par continents – ont également été sélectionnées par le jury.

Accord de coopération entre l'UNESCO et la NASA

Selon les termes de cet accord signé à Paris le 1er mars, l'UNESCO bénéficiera de l'expertise de la NASA dans le domaine des sciences de la Terre et de la technologie spatiale, en vue de renforcer son travail de conservation des sites du patrimoine mondial et de suivi des réserves de biosphère. Cette expertise sera également utilisée dans le cadre du travail que mène l'UNESCO concernant la prévention des catastrophes naturelles, ainsi que dans celui de l'éducation et pour renforcer ses capacités.

Cet accord global renforce une coopération de longue date. Il marque aussi concrètement la reprise de la coopération entre l'UNESCO et les USA qui ont réintégré l'Organisation en tant qu'Etat membre en octobre 2003.

SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES

Création d'un projet Sida pour des pays d'Asie et du monde arabe

Grâce à un accord conclu entre l'UNESCO et le Fonds OPEP, un projet de deux ans va être mis sur les rails pour réduire grâce à l'éducation l'impact du HIV-sida. Il vise à diminuer le taux de nouvelles infections parmi les jeunes, qu'ils soient scolarisés ou non ? dans douze pays : trois pays arabes, trois pays d'Asie centrale et six pays d'Asie du Sud-Est, à savoir, par ordre alphabétique, l'Afghanistan, le Bangladesh, le Cambodge, la Chine, la Jordanie, le Kazakhstan, le Liban, l'Ouzbékistan, la République arabe syrienne, la République démocratique populaire lao, la Thaïlande et le Viet Nam.

Le Fonds OPEP s'est engagé à apporter 2.250.000 dollars à ce projet consacré en majeure partie à l'information et à l'éducation, ainsi qu'à l'aide aux ministères, à la formation et à l'amélioration des programmes.

Ce projet doit compléter l'Initiative mondiale sur le sida et l'éducation pilotéE par l'UNESCO, une initiative visant à renforcer la capacité des ministères de l'Education à répondre aux besoins de formation, d'apprentissage et de gestion générés par la pandémie. Il sera mis en œuvre par l'Institut international pour la planification de l'éducation de l'UNESCO, en coopération avec des ministères de l'Education et surtout en collaboration avec des partenaires d'ONUSIDA.

Un groupe de musiciens handicapés, Artistes de l'UNESCO pour la paix

Brenz Band, tel est le nom de ce groupe, a été nommé Artiste de l'UNESCO pour la paix pour une période de deux ans *« en reconnaissance de son fervent engagement en faveur de la promotion de la paix à travers ses activités musicales et de son attachement aux idéaux et objectifs de l'Organisation »*.

C'est en 1977 que cet orchestre formé d'handicapés mentaux a commencé à se produire dans la zone piétonnière de Ludwigsburg (Allemagne). Depuis, il s'est produit non seulement ailleurs en Allemagne, mais aussi en Suisse, France et au Proche Orient où *« il a su communiquer, grâce à son charisme, un message de paix et de joie de vivre malgré le handicap »*.

M*essager de tolérance et de paix*, comme il se définit lui-même, Brenz Band fait partie de la fondation *Paix 21* qui regroupe trois associations nationales en Suisse, Allemagne et France et dont l'objectif est « *la promotion et l'instauration de la paix dans le monde par toutes les voies du dialogue non violent, sur la base du respect de la différence et de la Déclaration universelle des droits de l'homme »*.

Paix 21 travaille actuellement sur un projet de Centre de paix estimé à quelque 350.000 dollars. D'essence tout d'abord caritative, il devra se doter d'une dimension éducative, culturelle et sportive.

La Comtesse Setsuko Klossowska de Rola, Artiste UNESCO pour la Paix

C'est pour récompenser *« son rôle dans la promotion du Projet d'éducation des jeunes au Patrimoine mondial »*, un projet lancé par l'UNESCO en 1994 afin de sensibiliser élèves et enseignants du monde entier à la conservation du patrimoine mondial, que la Comtesse Setsuko Klossowska de Rola s'est vu attribuer cette distinction.

Au cours du Congrès international qui s'est tenu à Venise en 2002 pour marquer le 30ème anniversaire de la Convention protégeant le patrimoine mondial, la Comtesse Setsuko, qui en était le sponsor culturel, a notamment déclaré qu'elle soutenait entièrement les efforts de l'UNESCO dans le domaine de l'éducation des jeunes : *« Il est fondamental de transmettre les valeurs du patrimoine aux enfants dès leur plus jeune âge, par le biais des sensations et des émotions. Tout ce que nous voyons, tout ce que nous ressentons dans notre jeunesse, devient une partie de nous-mêmes quand nous grandissons avec ce trésor »*.

Peintre de renom, veuve du peintre français Balthus, elle a été membre du jury du concours scolaire international *Mondialogo School Contest*, lancé l'an dernier par Daimler-Chrysler et l'UNESCO en vue de promouvoir le dialogue, les échanges, le respect et la tolérance entre les cultures.

Deuxième numéro du bulletin La Paix en mouvement

Edité par l'UNESCO à l'occasion de la Décennie internationale de la promotion d'une culture de la paix et de la non-violence au profit des enfants du monde, ce numéro, publié fin décembre, a pour thème général Genre et Culture de la Paix en référence à l'un des domaines du Programme d'Action sur une Culture de la Paix concernant l'égalité entre les femmes et les hommes.

Il peut être obtenu sur Internet soit en anglais soit en français aux adresses suivantes :
www3.unesco.org/iycp/Newsletter/News02_fr.pdf
www3.unesco.org/iycp/Newsletter/News02_en.pdf

COMMUNICATION

Atteinte à la liberté d'expression au Népal

Le Directeur général de l'UNESCO est profondément inquiet face aux atteintes portées à la vie démocratique et à la liberté d'expression depuis la proclamation de l'état d'urgence au Népal.

Alors que le Secrétaire général de l'ONU, Kofi Anan, a qualifié la suspension des libertés publiques et de la liberté d'expression de *« recul grave pour le pays »*, Koïchiro Matsuura a déclaré : *« L'annonce de la fermeture de dizaines de médias, d'un contrôle direct des forces armées sur les autres, de l'interdiction de toute publication d'information critique ainsi que les nombreuses arrestations de journalistes, constituent autant d'atteintes à la liberté d'expression que l'UNESCO a pour mission de défendre »*.

Pour le Directeur général de la seule agence des Nations Unies qui ait de par son Acte constitutif mandat de défendre la liberté d'expression et la liberté de la presse il n'a pas fallu plus de quelques jours pour réduire à néant *« quinze ans d'acquis en matière de liberté de la presse, et par conséquent de progrès démocratique. La liberté de la presse, comme les autres libertés fondamentales, est pourtant indispensable à la bonne marche d'une société. Le Népal ne pourra vivre en paix sans respecter les droits fondamentaux, la démocratie, le multipartisme »*.

Cette atteinte à la liberté d'expression pourrait bien mettre au chômage près de 1.000 journalistes si l'interdiction de diffuser l'information sur les radios FM était maintenue.

Inquiétude face à l'insécurité grandissante pour les journalistes

Dans une déclaration publiée le 11 février, le Directeur général de l'UNESCO s'est dit de plus en plus préoccupé par l'insécurité croissante dans laquelle les journalistes doivent exercer leur métier.

Il est vrai que dans chaque édition du *Mois à l'UNESCO* nous publions une longue liste de tous les meurtres, enlèvements dont font l'objet des journalistes dans le monde entier, alors qu'il est impossible de connaître toutes les mesures d'intimidation à leur encontre !

« Les attaques visant des journalistes sont autant de coups portés à la démocratie, qui dépend largement de la capacité des médias à collecter l'information et à la diffuser auprès du public. Trop souvent, la mission des journalistes s'effectue dans des conditions d'insécurité intolérable ».

C'est ainsi que le mitraillage près de la ville pakistanaise d'un minibus dans lequel se trouvait un groupe de journalistes dont Amir Nawab Khan et Allah Noor Wazir qui ont trouvé la mort *«relève d'une politique de la terreur qui a pour but de faire fuir les rares observateurs. Aucune société ne peut fonctionner de façon satisfaisante et juste en bafouant à ce point les principes démocratiques élémentaires »*.

Et il y a eu le meurtre à Bakou (Azerbaïdjan) du fondateur et rédacteur en chef du magazine *Monitor*, Elmar Husseinov. Koïchiro Matsuura a répété une fois de plus que *« le meurtre n'est pas une méthode politique acceptable. Le droit des journalistes à exprimer leurs opinions doit être respecté, qu'on partage ou non ces opinions »*.

Et que dire de ce qui se passe en Irak ? « Le tribut payé par ma presse en Irak s'est encore alourdi avec la mort d'Abdel Hussein Khazaal, tué dans des conditions particulièrement odieuses (avec son fils de trois ans). L'insécurité croissante dans laquelle les journalistes sont condamnés à travailler est très préoccupante. En prenant des journalistes pour cible, on s'en prend directement à la liberté d'expression, un droit inscrit dans la Déclaration universelle des droits de l'homme ». Et cela vaut pour Koïchiro Matsuura pour les enlèvements de Giuliana Sgrena, Florence Aubenas et Hussein Hanoun al-Saadi qui sont autant d'exemples inacceptables de cette in-sécurité dans laquelle les journalistes doivent travailler : Dans un appel pour leur libération il a rappelé que « les journalistes sont des civils effectuant une tâche reconnue à la fois par la Déclaration universelle des Droits de l'homme – qui inscrit la liberté d'expression parmi les droits de l'homme fondamentaux – et par la Convention de Genève et ses protocoles ».

Et puis, il y a Kate Peyton, productrice de la BBC prise pour cible à une vingtaine de mètres de son hôtel à Mogadiscio (Somalie), un des endroits les plus dangereux du monde pour les associations de journalistes.

Le jour de la publication de cette déclaration, mourait dans un hôpital de Dacca (Bangladesh) Sheikh Belaluddin Ahmed, correspondant du journal *The Daily Sangram*, six jours après avoir été victime de l'explosion d'une bombe placée sur sa mobylette devant le Club de la presse de la ville de Khulna au Sud-Ouest du pays, une ville où déjà trois journalistes avaient été tués dans des attentats à la bombe.

Au mois de janvier, l'UNESCO, par la voix de son Directeur général déplorait et condamnait les meurtres d'Abdias Jean, journaliste radio haïtien, apparemment tué par la police et de Julio Palacios, journaliste de radio colombien, tué par balles alors qu'il se rendait à son travail à Cucuta au Nord-Est du pays. A cette occasion Koïchiro Matsuura rendait hommage *« aux journalistes qui, au péril de leur vie, continuent d'alimenter un débat public ouvert, souvent controversé, malgré les menaces et les intimidations auxquelles ils s'exposent »*.

Si en décembre 2004 il s'élevait encore une fois contre le meurtre *d' « un champion de la liberté »* en la personne du journaliste gambien Deyda Hydara, rédacteur en chef et copropriétaire du journal indépendant *The Point* et correspondant de l'Agence France Presse AFP et de l'organisation internationale *Reporters sans frontières*, abattu d'une balle dans la tête, le Directeur général de l'UNESCO a pu se réjouir de la libération des deux journalistes français Christian Chesnot et Georges Malbrunot et exprimer l'espoir *« que cet heureux dénouement laisse augurer d'une amélioration de la situation pour les professionnels des médias en Irak. Ces derniers payent trop souvent de leurs vies le droit d'exercer leur métier dans ce pays »*.

Selon l'*International News Safety Institute* (INSI), plus de 60 professionnels des médias – journalistes et personnel d'appui, tels que chauffeurs et traducteurs – ont trouve la mort en couvrant les événements en Irak.

Comment assurer le respect de la liberté d'expression sur Internet

C'est à cette question qu'ont essayé de répondre les quelque 150 professionnels des médias, universitaires, juristes, défenseurs de la liberté d'expression et décideurs venus du monde entier au cours de deux jours de conférence début février au siège de l'UNESCO.

Cette réunion s'inscrivait dans le cadre de la préparation de la seconde et dernière phase du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) qui doit se tenir à Tunis en novembre 2005.

Ils ont débattu de quatre thèmes :

- Liberté d'expression sur Internet

- Entre sécurité et ouverture. Doit-il y avoir des limites à la liberté d'expression et à la liberté d'information ?

- Libre Internet – libres médias

- Liberté d'expression, codes et créativité.

Les derniers enseignements de Jean-Paul II

Ce numéro 56 du *Mois à l'UNESCO* est celui qui pour nous clôt un chapitre important, voire essentiel, de l'existence du CCIC : Une édition spéciale a rendu hommage à celui sans lequel rien du CCIC n'existerait, Jean Larnaud. Le dossier de ce numéro essaie de montrer à quel point l'enseignement de Jean-Paul II s'appuyait sur ce pour quoi l'UNESCO a été créée et que les relations entre le Pape et l'Organisation passait d'une part par son Observateur permanent et de l'autre par le CCIC et les ONG pour lesquelles notre Centre joue le rôle d'interface.

Les nouvelles du Vatican que vous lirez ci-dessous sont les dernières influencées directement par Jean-Paul II, alors que l'Eglise tourne la page pour accueillir son nouveau guide.

Parmi ces nouvelles il y en a deux qui méritent qu'on s'y arrêtent : le dernier discours que Jean-Paul II a adressé au monde à travers les ambassadeurs accrédités auprès du Saint-Siège et le message qu'il a rendu public à l'occasion des cérémonies marquant le 60ème anniversaire de la « découverte » par les troupes soviétiques du camp de concentration d'Auschwitz qu'elles ont libéré.

Aux nations du monde il a parlé de défis concernant la paix, la vie, le pain et la liberté. Ce discours lui a permis, en quelque sorte, de réaffirmer des positions qu'il n'a cessé de défendre et qui ont été largement diffusées pendant le quart de siècle marqué par sa présence. Certaines ont été universellement acceptées, même si elles n'ont pas été mises en pratique partout dans le monde. D'autres – surtout celles concernant la vie - ont été critiquées, voire combattues, avec violence parfois, par ceux qui aujourd'hui espèrent un autre discours de son successeur. Mais il est indubitable que pendant ce quart de siècle ses paroles ont été écoutées et que certaines ont porté des fruits immédiatement perceptibles, alors que d'autres nécessiteront probablement plus de temps pour cela.

Le 27 janvier, alors qu'il n'était pas physiquement présent, c'est son message qui a fait la grandeur de la commémoration de la libération d'Auschwitz, car le Pape qui aura marqué le monde par les demandes de pardon et les incitations au pardon a fortement marqué qu'aucun pardon demandé et, si possible, accordé ne peut effacer l'acte concerné par ce pardon : *« c'est un crime qui marque pour toujours l'histoire de l'humanité »*, comme la traite négrière ou l'antisémitisme historique des catholiques. Mais c'était tout de suite pour amener son auditoire à aller plus loin : *« le témoignage de l'amour qui peut être vainqueur, attesté à Auschwitz, ne peut tomber dans l'oubli. Il doit sans cesse réveiller les consciences, éteindre les conflits, exhorter à la paix »*.

En voyant les images de ses obsèques on ne pouvait qu'être frappé qu'au moins le temps de lui dire adieu, les conflits semblaient momentanément éteints, la paix étaient plus qu'une simple notion. Quant au réveil des consciences, nous avons à en être les artisans bien au delà de ce 8 avril 2005 !

Pierre Kemner

SAINT-SIEGE

Les quatre défis de Jean-Paul II

C'est sous la forme de quatre défis que Jean-Paul II a adressé ses vœux le 10 janvier aux 174 ambassadeurs qui forment le corps diplomatique accrédité près le Saint-Siège. Ces défis sont la paix, la vie, le pain et la liberté.

Même si l'élection du président de l'Autorité palestinienne lui a fait dire *qu' « au Moyen Orient semble s'ouvrir une issue politique vers le dialogue et la négociation »* et *que « la cruelle confrontation des armes paraît s'apaiser »*, ce sont tout d'abord les catastrophes naturelles, comme celle du 26 décembre en Asie du Sud-Est, sans oublier les cyclones ou l'invasion des criquets en Afrique du Nord qui ont retenu son attention, ainsi que les *« actes barbares de terrorisme »* un peu partout dans le monde.

Sur le plan du défi de la vie, le Pape a défendu ses positions contre l'avortement, la procréation médicalement assistée, l'utilisation des cellules souches embryonnaires humaines à des fins scientifiques et le clonage : *« soutenue parla raison et par la science, la position de l'Eglise est claire : l'embryon humain est un sujet identique à l'enfant qui va naître et à celui qui est né, issus de cet embryon. C'est pourquoi rien de ce qui en viole l'intégrité et la dignité ne peut être admissible sur le plan éthique »*.

Il en a été de même concernant la famille qui est – dans certains pays – *« menacée par une législation qui porte atteinte à sa structure naturelle, qui ne peut être qu'une union entre un homme et une femme, fondée sur la mariage. On ne peut admettre que la famille soit menacée par des lois dictées par une vision de l'homme restrictive et contre nature ! »*.

Abordant son *défi du pain*, il en a appelé aux *« responsables politiques, surtout dans les pays qui ont atteint un niveau de vis satisfaisant et prospère »* pour qu'ils soient à la pointe d'une *« forte mobilisation morale de l'opinion publique »* afin de combattre la situation dramatique concernant la faim dans la monde.

Autre défi, celui de *la paix* : Jean-Paul II, se voulant résolument optimiste, note tous les signes encourageants dans le monde, qu'il s'agisse de l'Afrique, du Moyen Orient – cf supra. En ce qui concerne l'Europe, il a notamment remarqué que *« des nations qui furent de farouches adversaires, s'opposant dans des guerres meurtrières, se retrouvent aujourd'hui réunies dans l'Union Européenne »* et que cette même Europe est prête à accueillir d'autres Etats, pourvu qu'ils soient *« prêts à accepter les exigences que leur adhésion comporte »*.

Enfin, sur le chapitre du *défi de la liberté*, c'est essentiellement de la liberté religieuse qu'il s'est préoccupé, car dans de nombreux Etats cette liberté n'est pas assez respectée, voire reconnue. Dans son plaidoyer en faveur de cette liberté, il rappelle qu' *« on ne doit pas craindre que la juste liberté religieuse limite les autres libertés ou nuise aux relations au sein de la société »* et, se référant explicitement à la question de la laïcité, Jean-Paul II calme les esprits en affirmant qu'il n'est pas question que *« la liberté religieuse, reconnue par l'Eglise catholique, empiète sur le champ de la liberté politique et des compétences spécifiques de l'Etat »* Après tout, cela fait bien longtemps que l'Eglise sait distinguer ce qui est à César et ce qui est à Dieu !

[Infocatho]

Le Saint-Siège et la Shoah

A l'occasion des célébrations du 60ème anniversaire de la libération du camp de concentration nazi d'Auschwitz-Birkenau le 27 janvier, Jean-Paul II, qui s'était fait représenter aux célébrations par l'Archevêque de Paris, le Cardinal Jean-Marie Lustiger, a fait parvenir au Nonce apostolique en Pologne, Monseigneur Josef Kowalsky, un message dans lequel il déclarait avec solennité qu' *« il n'est permis à personne de passer avec indifférence devant la tragédie de la Shoah. Cette tentative de destruction de tout le peuple juif reste comme une ombre sur l'Europe et sur le monde entier ; c'est un crime qui marque pour toujours l'histoire de l'humanité »*.

Mais toute commémoration d'événements passés doit être un enseignement pour l'avenir. C'est pourquoi Jean-Paul II continuait en insistant sur le fait que cette tragédie est un avertissement : *« on ne doit pas céder devant les idéologies qui justifient la possibilité de violer la dignité humaine en se fondant sur les différences de race, de couleur de peau, de langue ou de religion »*. Il ne suffit pas de le dire, il faut le mettre en application aujourd'hui, en parti-culier lorsqu'il s'agit *« au nom de la religion, de vouloir recourir aux abus de pouvoir et au terrorisme »*.

Ce sont ces raisons qui l'ont amené à célébrer *« une liturgie pénitentielle solennelle »* au cours du Jubilé de l'An 2000, à consacrer une bonne partie de son pèlerinage aux Lieux Saints à *« prier en silence, demandant pardon et la conversion des cœurs »*.

Dans ce message, le Pape a tenu à associer à cet hommage aux martyrs de la Shaoh, les autres, russes, tziganes dont *« on ne peut sous-évaluer le sacrifice de vie imposé »*, polonais pour lesquels *« l'expérience d'Auschwitz constituait encore une étape des luttes séculaires de cette nation, de ma nation, pour défendre ses droits fondamentaux parmi les peuple d'Europe »*.

Ces sacrifices doivent permettre – il en est intimement persuadé – *« le don de la paix pour le monde : Je continue de prier sans cesse, dans la confiance que finira par l'emporter en toute circonstance le respect de la dignité de la personne humaine, des droits de tout homme de rechercher librement la vérité, de l'observance des normes de la moralité, de la pratique de la justice et du droit de chacun à des conditions de vie conformes à la dignité humaine ».*

Et cette conviction est étayée par le rappel qu' *« au milieu de cette indescriptible accumulation du mal, il y eut des manifestations héroïques d'adhésion au bien. Grâce à leur attitude est devenue évidente une vérité qui apparaît souvent dans la Bible : même si l'homme est capable d'accomplir le mal, parfois un mal considérable, le mal n'aura pas le dernier mot. Dans l'abîme même de la souffrance, l'amour peut être vainqueur. Le témoignage de cet amour, attesté à Auschwitz, ne peut tomber dans l'oubli. Il doit sans cesse réveiller les consciences, éteindre les conflits, exhorter à la paix".*

Deux jours auparavant, l'Assemblée générale des Nations Unies tenait une session extraordinaire consacrée pour la première fois à la Shoah, à l'occasion de cet anniversaire. Monseigneurr Celestino Migliore, Observateur permanent du Saint-Siège auprès de l'ONU, a tenu a souligner qu'un tel anniversaire *« nous rappelle les racines de cette Organisation elle-même, ses nobles objectifs et la volonté politique encore nécessaire pour empêcher que de telles atrocités ne se répètent ».*

Revenant, comme Jean-Paul II dans son message, sur l'intolérance à l'origine des *« manœuvres politiques et sociales des nazis programmées à une échelle terrifiante et accomplies avec une brutalité délibérée et calculée »*, il en a énuméré les victimes : *« ceux qui étaient considérés comme inaptes à la société et qui étaient destinés à l'extermination : les juifs, les peuples slaves, les Roms, les porteurs de handicaps et les homosexuels entre autres, ceux quiosèrent s'opposer au régime en paroles ou en actes – hommes politiques, responsables religieux, citoyens – payèrent souvent au prix de leur vie leur opposition ».*

Si les camps d'extermination nazis *« représentent un rappel particulièrement tragique de l'* 'inhumanité de l'homme envers l'homme' *et de sa capacité à faire le mal »*, il ne faut pas oublier tous les actes de bonté, de sacrifices et d'altruisme dont l'humanité est capable : *« Tous les peuples du monde sont capables d'un grand bien, ce qui est souvent le fruit de l'éducation et de la responsabilité morale ».*

[L'Osservatore Romano]

Création d'une Commission de construction de la paix à l'ONU

L'Observateur Permanent du Saint-Siège auprès des Nations Unies, Monseigneur Celestino Migliore, s'est dit convaincu qu' *« une réforme adaptée des institutions conférera aux Nations Unies l'autorité, la crédibilité et la légitimité nécessaires pour agir plus fermement pour la paix et le bien-être de tous ».*

Il prenait part, fin janvier, au débat sur un rapport portant sur la définition et l'adaptation de la structure et des méthodes de travail de l'ONU.

Pour le Saint-Siège, a-t-il déclaré, il est essentiel que *« le droit international joue son rôle dans la promotion de la coexistence pacifique et le bien-être des peuples à travers le monde et que les Nations Unies soient leur garant et leur force motrice ».*

Mais ce que Monseigneur Migliore a particulièrement souligné c'est un aspect spécifique des propositions de restructuration de l'Organisation internationale, à savoir l'association entre développement et sécurité par une réforme du Conseil économique et social (ECOSOC), car il *« s'applique non seulement à la relation entre conflit et pauvreté, mais aussi aux causes du terrorisme, à la promotion des droits sociaux et la lutte contre la pauvreté et le chômage comme mesures préventives ».* De plus, le concept de sécurité qui fait partie des éléments concrets proposés pour renouveler l'ONU *« coïncide de multiples manières avec la vision du Saint-Siège, puisqu'il promeut des concepts de prévision et de prévention, et pas seulement des concepts de protection et d'intervention ».*

Si le soutien du Saint-Siège pour la création d'une Commission de construction de la paix (Peacebuilding Commission) de même que pour tout ce qui est fait en vue de « *trouver des critères appropriés concernant l'adhésion au Conseil de Sécurité et la mise à jour du système électoral de l'ONU »* va de soi, le chapitre du Rapport consacré au droit à l'autodéfense a donné à l'Observateur per-manent l'occasion de réaffirmer la position du Saint-Siège, à savoir que « *la légitime défense doit mettre un accent particulier sur les personnes et leur sécurité. Chaque Etat a la responsabilité de pro-téger son propre peuple mais lorsqu'il est incapable de la faire ou ne veut pas le faire, cette responsabilité devrait être assumée par la communauté internationale plus large ».*

[Zénith]

Les moyens de communication, un instrument au service de l'entente entre les peuples

Le 24 janvier dernier, jour de la fête de Saint François de Sales, patron des journalistes, le Vatican a publié la lettre que Jean-Paul II destinait aux acteurs de la communication sociale pour leur 39ème Journée mondiale, fixée au 8 mai.

Pour lui, le thème de cette Journée, à savoir la promotion de l'entente entre les peuples, « *exprime un besoin urgent : encourager l'unité de la famille humaine à travers l'usage approprié de ces grandes ressources* ».

Or c'est l'éducation qui est le meilleur instrument pour atteindre ce but. Aujourd'hui les médias permettent de connaître tout ce qui se passe près de soi, comme ailleurs, dans d'autres parties du monde ou dans d'autres cultures : « *Une connaissance exacte encourage la compréhension, chasse les préjugés et éveille le désir d'apprendre davantage* ». Encore faut-il que ceux qui sont maîtres des moyens de communication les utilisent à bon escient : « *Si les autres sont décrits en termes hostiles, ce sont des semences de conflit qui sont semées et qui peuvent facilement déboucher sur la violence, la guerre, ou même le génocide. Au lieu d'édifier l'unité et la compréhension, les médias peuvent être utilisés pour dénigrer les autres groupes sociaux, ethniques et religieux, fomentant la peur et la haine* ». Aux responsables des médias de faire en sorte que cela ne soit pas le cas, car ils ont le pouvoir de promouvoir exactement le contraire : « *ils possèdent un énorme potentiel pour encourager la paix et construire des ponts entre les peuples, brisant le cycle fatal de la violence, des représailles et de la nouvelle violence qui se répand aujourd'hui* », leur implication dans la mobilisation des aides humanitaires qu'on a expérimentée après le tsunami de l'Asie du Sud en est la preuve.

Dans ce domaine de l'éducation, il faut que les médias restent fermement attachés au principe éthique fondamental rappelé par le récent texte sur l'éthique en communication (n° 21) : « *La personne humaine et la communauté humaine sont la fin et la mesure de l'usage des moyens de la communication sociale ; la communication devrait se faire par les personnes vers les personnes pour le développement intégral de personnes* ».

[L'Osservatore Romano]

Le Saint-Siège et le renforcement des Nations Unies

Au cours de la discussion menée par l'Assemblée générale des Nations Unies concernant les changements à apporter afin que l'action de l'ONU soit renforcée, le chef de la délégation du Saint-Siège, Monseigneur Celestino Migliore a rappelé qu' « *étant caractérisée par l'universalité de ses membres, cette Organisation doit être adaptée à des objectifs tout aussi universels. (…) La recherche du bien commun universel doit faire face à des problèmes d'envergure mondiale ; des problèmes, par conséquent, qui ne peuvent être résolus que par une Autorité possédant le pouvoir, l'organisation et les instruments ayant la même ampleur que ces problèmes, et dont le domaine d'activité s'étend à l'échelle mondiale* ».

C'est pourquoi le chef de la délégation du Saint-Siège a proposé « *quelques considérations touchant aux principes fondamentaux* » qui doivent régir une réorganisation de l'ONU, à commencer par le fait que « *les Nations Unies sont une communauté d'Etats qui partagent des valeurs fondamentales, bien définies dans la Déclaration du Millénaire : liberté , égalité, solidarité, tolérance, respect pour la nature et responsabilité partagée.* » Il s'agit donc de reconnaître qu'on est en face d'un système fondé sur la coopération et non sur la concurrence et que cette coopération entre Etats doit être alimentée par « *la volonté constructive, la confiance, le respect des engagements et la collaboration entre des partenaires égaux et mutuellement responsables* ».

Le point central de toute réorganisation des Nations Unies est donc l'égalité et aussi « *la reconnaissance du principe selon lequel tous les Etats ont, par nature, une dignité égale* ». Leur différence sur le plan des progrès matériels ou de la force militaire devraient inciter « *les nations qui ont atteint un degré supérieur de développement scientifique, culturel et économique* » à s'investire plus largement au service de la cause commune.

[L'Osservatore Romano]

Le Saint-Siège et l'UNESCO

◆ **Importance de la diversité culturelle et de sa reconnaissance officielle**

L'adoption par l'UNESCO, prévue lors de la prochaine Conférence générale en octobre, de la *Convention sur la protection de la diversité des contenus culturels et des expressions artistiques* est saluée par le Saint-Siège conscient qu'il est de l'importance de la diversité culturelle en tant que patrimoine commun de l'humanité.

L'Observateur permanent du Saint-Siège auprès de l'UNESCO, Monseigneur Francesco Follo, a voulu souligner cette importance en organisant en décembre dernier un colloque intitulé « *Les cultures, richesse à partager : la diversité comme chance* ».

Dans une tribune publiée par le journal *La Croix,* il a voulu, tout en réaffirmant cette adhésion, souligner certains problèmes comme celui du rapport *« entre la pluralité des cultures et l'universalité des droits »*. S'il est légitime de reconnaître, comme le fait le projet de convention, *l'égale dignité de toutes les sociétés et groupes sociaux,* il faut néanmoins souligner que cela ne peut s'appliquer qu'à des cultures *« qui acceptent et promeuvent les valeurs de paix, de tolérance, de justice et, surtout, d'ouverture et de respect de l'autre : on ne peut pas être reconnu, si l'on ne reconnaît pas ou si on refuse l'autre »*.

Pour le dire autrement, il ne s'agit pas tant de reconnaître la diversité culturelle puisqu'elle existe, mais de promouvoir l'interculturalité qui fait que la diversité culturelle devient *diversité féconde et créatrice.*

Monseigneur Follo rappelle – comme nous le faisions dans la précédente livraison du *Mois à l'UNESCO* – la frilosité de l'Organisation dès qu'il s'agit de passer de la culture à la religion, or *« il ne peut pas être nié que le rapport au sacré et/ou à différentes formes de transcendance fait partie de l'humain en tant que tel, ce qui fait de la religion un aspect important, voire fondamental, des cultures »*.

Deux autres points sont soulignés par l'Observateur permanent, à savoir l'importance de l'éducation dans le processus de promotion et de protection de la diversité culturelle. Et ce terme est pris dans deux sens, d'abord comme *« véhicule de connaissance de la diversité culturelle »* et ensuite comme *« droit de l'individu et de la communauté à une éducation selon sa propre appartenance culturelle, linguistique et religieuse »*. L'autre point est celui de la langue, *« élément d'identité par excellence »* : En ce sens la traduction est importante comme un moyen de gérer la diversité culturelle, comme une *Stratégie créative de co-existence.*

[La Croix]

◆ Du rôle de la philosophie dans la réflexion éthique

Monseigneur Francesco Follo, Observateur permanent du Saint-Siège auprès de l'UNESCO, est inter-venu au cours de la 170ème session du Conseil Exécutif pour attirer l'attention sur l'importance de la réflexion philosophique dans le domaine des sciences et de l'éthique.

Pour le représentant du Saint-Siège, *« si l'UNESCO veut pouvoir favoriser l'universalité et l'effectivité des normes éthique (…) il faut qu'elle ose engager une réflexion fondamentale sur l'exigence universelle du respect de l'être humain »*.

Face à la *« multiplication des morales sectorielles qui réduisent les problèmes moraux à des questions purement éthico-techniques »* on oublie de poser le problème de l'universalité de ce qui est proposé. C'est pourquoi la réflexion philosophique est importante car elle permet le dialogue entre science et éthique. De plus la philosophie *« permet de clarifier ce qui est en jeu dans la question de la validité des modèles »*. Enfin elle *« aide à articuler l'éthique au patrimoine culturel et religieux des diverses communautés humaines »*.

[La Documentation catholique]

CULTURE DE LA PAIX

Brésil : Construire une culture de la paix : objectif de la Campagne de Fraternité

« Solidarité et Paix » : c'est sous ce thème qu'a été placée la 41ème Campagne de Fraternité des Eglises du Brésil, à savoir la Conférence Episcopale du Brésil (CNBB) et le Conseil des Eglises Chrétiennes du Brésil (CONIC).

Le texte, publié le Mercredi des Cendres traite de trois grandes questions : la violence, la solidarité et la paix.

La violence est omniprésente dans le pays : en 2002 on a recensé 40.000 morts par armes à feu. Elle est présente aussi dans le monde où règne un climat d'insécurité croissant. C'est bien pourquoi l'Evêque auxiliaire de Sao Paulo et Secrétaire général de la CNBB, Mgr Odilo Pedro Scherer, en présentant cette campagne a déclaré : «*un effort et beaucoup de bonne volonté sont nécessaires pour dépasser la logique de la violence par le dialogue et par le recours à des moyens non violents pour la solution des conflits. Mais si la construction de la paix est la tâche de chaque personne, elle demande aussi un effort solidaire. La culture de la paix, qui nous faite reconnaître comme frères et membres de la même famille, promeut la reconnaissance de la dignité et des droits de chaque personne »*.

La participation du CONIC en fait une campagne œcuménique non seulement parce qu'elle engage toutes les Eglises-membres, mais aussi parce qu'elle est *« une union œcuménique d'efforts en faveur du dépassement de la violence, et donc de la construction de la paix »*.

[Agence Fides]

Philippines : Résolution des conflits et dialogue interculturel

Le Mouvement pour la Paix « Silsilah » du sud des Philippines a lancé une nouvelle initiative en ouvrant en janvier un Centre de Services pour la paix et le développement qui veut contribuer à faciliter la rencontre et la collaboration entre associations de la société civile, organisations non gouvernementales et autorités civiles.

Le Mouvement pour la Paix « Silsilah » qui est inter-religieux puisqu'il se trouve depuis plus de vingt ans à l'intérieur du « Village de l'Harmonie », lieu de partage entre chrétiens et musulmans dans l'île de Mindanao, a également élaboré un document sur le dialogue et la paix, intitulé *« Résolution des conflits par l'harmonie active »*. Il se veut l'application concrète de la « spiritualité de la vie en dialogue » qui est à la base du Mouvement.

« Silsilah », qui veut dire « chaîne », a été fondé en 1984 par un missionnaire, le Père Sebastiano d'Ambra qui a également créé avec des musulmans le « Village de l'Harmonie » dont les habitants forment une communauté inter-religieuse qui se consacre à cultiver et à approfondir le dialogue islamo-chrétien et à ré-pandre un message de paix et de tolérance par le témoignage de vie.

« Silsilah » est actif dans l'extrême sud de Mindanao à forte communauté musulmane et où sont actifs de très anciens mouvements de résistance et de guérilla.

[Agence Fides]

L'Aide aux victimes du tsunami en Asie du Sud

◆ **Allemagne : l'Enfance Missionnaire jette un pont de solidarité**. L'œuvre de l'Enfance Missionnaire (POIM) qui est présente dans les pays touchés par le raz de marée a immédiatement après la catastrophe alloué 100.000 Euros pour répondre aux besoins les plus urgents, surtout concernant les enfants.

Pour sa 47ème édition, la Campagne de solidarité des « chanteurs à l'étoile » qui avait choisi la Thaïlande comme nation symbole, a décidé d'envoyer les dons recueillis par les quelques 500.000 enfants qui sont allés pour cela chanter de maison en maison à plusieurs pays d'Asie et d'Afrique. Dans l'immédiat 10.000 Euros avaient été remis au siège diplomatique du Saint-Siège à Djakarta, alors que le reste des collectes devaient être affectés à des projets à long terme, c'est-à-dire au financement de la reconstruction ou la réhabilitation des bâtiments, structures et logements. [Agence Fides]

◆ **L'entraide des Caritas locales**

Australie

Si d'une part le Président de la Conférence épiscopale, Monseigneur Francis Carrol a envoyé un message de solidarité à tous ceux qui ont été touchés par la catastrophe, la Caritas Australie s'est immédiatement mis en contact avec les Caritas locales pour organiser les secours et lancer un appel vigoureux aux croyants et non-croyants pour soulager les souffrances des populations locales. Cet appel a été entendu, puisqu'en l'espace de quelques jours1,4 millions de dollars ont été recueillis et envoyés aux Caritas d'Inde, Sri Lanka et Indonésie.

[Agence Fides]

Hongkong

1.200.000 dollars ont été collectés pour plusieurs projets d'aide en collaboration avec les Caritas locales dont 50.000 familles au Sri Lanka où l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) s'est donné pour tâche de soigner les « blessures invisibles » du raz de marée, c'est-à-dire veiller à la santé mentale des victimes : *« Après la première urgence, on se rende de plus en plus compte des blessures invisibles et douloureuses des traumatismes,* a déclaré le responsable de l'Unité Psychosociale et d'intégration culturelle de l'OIM, le psychothérapeute Natale Losi, ajoutant : « *Après la réponse aux besoins primaires comme la nourriture, la maison, les soins médicaux, ce seront les blessures invisibles qui conditionneront la vie des communautés touchées par le raz de marée ».*

[Agence Fides]

On trouvera d'autres exemples dans la rubrique ci-dessous

AFRIQUE

Congo (République Démocratique) :

◆ **On parle de paix mais au Kivu** … les écoles de même que des couvents ou des presbytères ont été transformés en casernes par les rebelles. Ailleurs les hôpitaux ont été pillés et dévastés, les églises détruites par les bombes, des enfants, souvent nouveaux-nés, ont été massacrés, des femmes violées, quelque 20.000 personnes ont été contraintes à l'exil C'est ce que souligne un rapport de l'Eglise locale ainsi que des sources locales de l'Eglise du Kivu.

Toujours selon cette source, on parle d'élections vraiment libres, mais … des parties du pays échappent encore au contrôle de l'Etat. Malgré les accords de paix qui ont permis de former un nouveau gouvernement d'unité nationale, on n'est pas parvenu à créer une armée unifié. C'est en fait une situation in-

soutenable alors que ces élections se profilent à l'horizon. Alors faut-il les repousser ? Ceux qui le demandent avancent des raisons essentiellement techniques : manque de listes électorales, de loi électorale, voire de Constitution. Mais pour la population un report signifierait un possible retour au chaos.

[Agence Fides]

◆ **Projet d'un Institut International à Kisangani**. C'est l'Archidiocèse de Kisangani qui a lancé l'idée d'un Institut de formation des laïcs catholiques travaillant dans la vie sociale, politique et économique.

En prélude au lancement du nouvel Institut, Monseigneur Laurent Monsengwo Pasinya, l'Archevêque de Kisangani et Président de la Conférence Episcopale du Congo a lancé les Conférences Catholiques en présence de Michel Camdessus, actuel Président des Semaines Sociales de France et ancien Directeur général du Fonds Monétaire International (FMI)

[Agence *Fides*]

Kenya : 28 morts pour le contrôle de l'eau

C'est à la frontière avec la Somalie qu'a eu lieu l'affrontement entre membres d'une même tribu, mais de clans différents. Résultat : 20 civils et 8 miliciens tués par la police. Il semblerait qu'il s'agisse de querelles concernant le contrôle des réserves d'eau dans une région aride et privée d'infrastructures hydriques.

De tels incidents ne font qu'ajouter à la dégradation de la situation de l'ordre public, dénoncé avec force par les Evêques du pays.

[Agence *Fides*]

Liberia : l'importance de l'engagement de l'Eglise catholique

Missio Aachen, c'est-à-dire les Œuvres Pontificales Missionnaires en Allemagne, vient d'établir une enquête intitulée « *La situation des droits de l'homme au Liberia : le rêve de la liberté* ». Cette étude révèle, documents à l'appui, l'engagement de l'Eglise catholique en faveur de la justice et de la paix pour le respect des droits de l'homme et du citoyen pendant la période de gouvernement de Charles Taylor. Selon ces documents la Conférence Episcopale du Liberia n'a cessé de dénoncer la situation précaire du pays, en attirant l'attention sur des questions essentielles, comme l'augmentation de la pauvreté, le manque de lois et une économie de plus en plus déficiente.

En participant le *Interreligious Council of Liberia* a joué son rôle dans la phase préparatoire des négociations de paix à Accra (Ghana).

Selon le responsable de la section africaine de *Missio*, Hans-Peter Hecking, qui est l'auteur de l'étude, *« le rôle de l'Eglise catholique devient à nouveau important dans l'actuelle phase de change-ment politique* (un an après la démission de Charles Taylor), *de dépassement des événements survenus sous le régime Taylor et de préparation des élections prévues pour le mois d'octobre 2005 »*.

C'est le rôle qui est imparti à la Commission *Justice et Paix* fondée en 1991 par la Conférence Episcopale et qui agit en organisation indépendante pour les droits de l'homme. C'est elle qui se charge de la dénonciation des violations des droits de l'homme, de l'aide à apporter aux détenus, de la collecte de témoignages sur les massacres survenus pendant le régime Taylor et la promotion d'initiatives pour la formation aux droits des citoyens.

[Agence Fides]

Sénégal : les JMJ en Casamance

C'est intentionnellement que c'est à Ziguinchor que se sont réunis du 18 au 21 mars quelque 10.000 jeunes venus également de Mauritanie, de Guinée-Bissau, du Cap-Vert, du Mali et de Guinée-Conakry pour ces Journées Mondiales de la Jeunesse qui ont lieu tous les cinq ans.

La Casamance a été choisie parce que ce fut la région d'une guerre sécessionniste de 1982 à 2004 quand fut signé, le 31 décembre, un accord de paix : *« C'est pour donner un signe d'appui et d'espérance pour la paix que le choix de Ziguinchor a été fait »*, selon le Directeur de Œuvres Pontificales Missionnaires pour le Sénégal et la Mauritanie, le Père Giuseppe Giordano, *« mais aussi parce que c'est le deuxième Diocèse du Pays »*.

[Agence Fides]

AMERIQUE

Canada : Etude œcuménique sur les effets du libre commerce sur les populations du Mexique

C'est à l'initiative de *Kairos*, une coalition de confessions religieuses du Canada, d'ONG à base ecclésiale et d'organisations purement religieuses ? que cette étude est entreprise. Une délégation des représentants des différentes confessions religieuses s'est réunie du 11 au 19 mars pour étudier sur place les

effets du libre commerce sur la population du Mexique et proposer des alternatives qui doivent être soumises au gouvernement canadien à l'occasion de la Semaine mondiale du commerce du 10 au 16 avril.

Kairos s'implique dans la défense des droits de l'homme, le développement des personnes, la promotion de la solidarité entre les peuples.

[Agence Fides]

Colombie : Solidarité du Réseau Caritas d'Europe pour la paix

De retour d'une visite de dix jours en Colombie, les représentants de différentes Caritas d'Europe ont lancé un appel en faveur des victimes du conflit qui fait rage dans le pays afin que leurs besoins soient au centre de la recherche d'une solution de paix. Cette paix devra garantir la recherche des responsabilités pour les violations des droits de l'homme pour qu'elle puisse s'établir sur des bases solides.

[Agence Fides]

Pérou : la Caritas reçoit du Parlement un prix pour son travail en faveur des pauvres

Alors que s'ouvrait à Lima la 65ème Assemblée Plénière de l'Episcopat qui devait notamment préparer un texte sur la famille, le Président de la Caritas du Pérou, Monseigneur Lino Panizza OFM Cap, Evêque de Carabayllo, recevait au Congrès du Pérou une Médaille attribuée à la Caritas en reconnaissance du travail précieux qu'elle exerce en faveur du peuple péruvien, et notamment des plus pauvres.

[Agence Fides]

ASIE

Les défis de la Justice et la Paix dans les pays d'Asie

Rawalpindi, au Pakistan, a vu la session du 6ème atelier des agents de la Commission de Justice et Paix d'Asie, regroupant des religieux et laïcs d'Afghanistan, de Hongkong, de Corée du Sud, du Japon, du Sri Lanka, de Singapour et des Philippines, ainsi que des observateurs d'Océanie et d'Europe. Sur l'agenda de cette réunion de cinq jours : la démocratie, le développement soutenable, l'impact du raz-de-marée, les réfugiés, les droits de l'homme, l'intégrisme religieux.

Le document rendu public à la fin des travaux invite notamment les gouvernements à maintenir le respect des droits de l'homme à un niveau élevé, en éliminant les pratiques obscurantistes et discriminatoires.

Le Forum des agents de Justice et Paix en Asie est un réseau de solidarité entre individus et organisations engagés dans ce domaine. Il travaille avec l'approbation des Conférences Episcopales d'Asie.

[Agence Fides]

Pakistan : chrétiens et musulmans unis pour défendre les droits des femmes

La *Commission pour la Paix et le Développement Humain* de Lahore, une ONG (organisation non gouvernementale) qui rassemble chrétiens et musulmans a choisi le 8 mars, Journée mondiale de la femme, pour demander une protection accrue des droits inaliénables des femmes au Pakistan. Pour elle, non seulement la violation de ces droits, mais aussi des lois discriminatoires toujours en vigueur empêchent un réel progrès économique, social et culturel qui n'est pas envisageable sans la pleine participation des femmes.

L'égalité entre femme et hommes, inscrite dans la Constitution du Pakistan, est mise en brèche par les pratiques sociales découlant de coutumes archaïques, tribales, voire musulmanes. Pour Waseem Anthony, Directeur de la Commission, le viol est un phénomène trop répandu et toléré dans la société pakistanaise quand il n'est pas protégé par le pouvoir, à quoi s'ajoute la violence domestique qui est la plus élevée au monde.

De son côté la Commission *Justice et Paix* de la Conférence Episcopale du Pakistan a publié un document dans le même sens.

[Agence Fides]

EUROPE

Allemagne : Les Evêques et le 60ème anniversaire de la libération d'Auschwitz

A l'occasion de cet anniversaire les Evêques allemands ont publié une déclaration dans laquelle ils rappellent *« combien sont profondes les blessures que les horreurs d'Auschwitz ont provoquées dans les rapports entre les peuples et les hommes ; bien plus, combien Auschwitz a bouleversé profondément l'image que l'homme a de lui-même »*. Mais, signe d'espérance, *« aujourd'hui il est possible que des Polonais et des Allemands, que des juifs et des chrétiens se rencontrent dans une mémoire commune »*.

Rappelant qu'Auschwitz est certes *« le symbole de l'anéantissement des juifs européens »*, les Evêques allemands veulent inclure dans la commémoration tous ceux qui ont été eux aussi anéanti, à commencer par les *« milliers de soldats de l'armée rouge qui ont été*

contraints de construire le camp d'Auschwitz-Birkenau et qu'on a fait mourir ensuite de manière systématique» ainsi que les centaines de milliers de « Bohémiens », *« victimes du massacre de masse au nom de la folie raciste des nazis. Notre mémoire comprend toutes ces victimes, parmi lesquelles aussi les témoins de la foi chrétienne »* sans oublier tous les soldats morts pour la libération de l'Europe.

Mais cette Déclaration va plus loin que la commémoration : elle traite de *« la responsabilité* (du peuple allemand) *des crimes monstrueux qui ont été commis par les Allemands au nom de la Nation allemande »*. Il faut, disent les Evêques, refuser le concept d'une faute collective, mais *« notre peuple devra toujours être confronté avec l'affirmation que Auschwitz a été possible pour la raison que trop peu aient eu le courage de la résistance (…) Même l'Eglise catholique doit se poser la question de la co-responsabilité »*.

Les Evêques allemands terminent en déclarant que *« devant nous, il y a encore un long chemin de purification et de rapprochement »*.

[Agence Fides]

France :

◆ Jean-Paul II et la laïcité

C'est le 11 février dernier que Jean-Paul II envoyait aux évêques de France une longue lettre pour d'une part commémorer ce qui fut en 1905, il le rappelle, *« un événement douloureux et traumatisant pour l'Eglise de France »*, mais qui est vécu aujourd'hui d'une toute autre manière, puisque *« dès 1920 le Gouvernement français reconnaissait d'une certaine manière la place du fait religieux dans la vie sociale, la démarche religieuse personnelle et sociale, et la constitution hiérarchique de l'Eglise, qui est constitutive de son unité »*.

Cette lettre prend prétexte de cet anniversaire pour souligner un certain nombre de faits et d'attitudes. C'est ainsi qu'il écrivait que, bien compris, le principe de laïcité « à la française » relève de la Doctrine de l'Eglise qui prône une juste séparation des pouvoirs, une séparation reconnue par le Concile Vatican II, lorsqu'il rappelle dans sa Constitution *Gaudium et Spes* que l'Eglise n'a pas vocation pour gérer le temporel, puisque *« en raison de sa charge et de sa compétence, elle ne se confond d'aucune manière avec la communauté politique et n'est liée à aucun système politique »*.

Séparation, oui, mais également coopération. Jean-Paul II voulait une fois de plus à cette occasion appeler les chrétiens à s'investir dans la *res publica : « j'encourage les catholiques français à être présents dans tous les domaines de la société civile, dans les quartiers des grandes comme dans la société rurale, dans le monde de l'économie, de la culture, des arts, comme dans la politique, dans les œuvres caritatives comme dans le système éducatif, sanitaire et social, avec le souci d'un dialogue serein et respectueux avec tous »*. Il abordait le rôle particulier de l'Education et notamment de l'Enseignement catholique qui est *« partenaire de la démarche éducative dont les Autorités civiles ont la charge »* mais qui veut maintenir *« la spécificité qui lui est propre »*.

La laïcité bien comprise nécessite une attitude positive de la part des chrétiens : «Que personne n'ait peur de la démarche religieuse des personnes et des groupes sociaux. Vécue dans le respect de la saine laïcité, elle ne peut qu'être source de dynamisme et de promotion de l'homme ! ».

[Info Catho-cef]

◆ Campagne de Carême du CCFD

Le Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD) avait centré sa campagne de Carême sur un rappel des objectifs du Millénaire, alors qu'en 2005 on se trouve au tiers du parcours. Au Sommet du Millénaire à New York, 189 pays s'étaient engagés à réduire de moitié la pauvreté d'ici 2015.

Parmi ces objectifs, le CCFD qui regroupe quinze mouvements et service de l'Eglise catholique en France, avait choisi la souveraineté alimentaire qui est un combat pour la justice.

Italie : Un nouveau « portail » international des Missionnaires Comboniens

C'est le 24 janvier, jour de la Saint François de Sales, patron des journalistes, qu'a eu lieu l'inauguration de ce nouveau « portail ».

Créé en 1999 le site des Comboniens de la Curie Généralice a été entièrement renouvelé pour devenir un « portail » international en sept langues avec des services inédits, avec tous les écrits du fondateur, Daniele Comboni, des moteurs efficaces de recherche, une aire réservée, des archives riches en documents et en matériel multimédia. Une liste des « courriels » et des forums permet une interaction plus vaste et une recherche virtuelle des comboniens répandus dans le monde. www.comboni.org

[Agence Fides]

OCEANIE

Iles Salomon : Appel pour un renouveau moral et culturel de la jeunesse

La toute nouvelle *Radio Don Bosco* qui, suivant la tradition salésienne, s'adresse en priorité aux jeunes, les a invitéS au cours d'un séminaire à être présents et à apporter leur contribution spécifique au renouveau moral et culturel de la nation.

Les Salésiens espèrent que cet appel sera entendu et que les jeunes comprendront de plus en plus l'importance des moyens d'information pour créer l'unité et l'harmonie au sein de leurs communautés.

{ Agence Fides]

ORGANISATIONS CATHOLIQUES

Association Catholique Mondiale pour la Communication

Cette Association est plus connue par le nom de sa revue « *Signis Média* ».

Parmi ses récentes publications, signalons dans la Collection « Médias, Cultures et Société », qui est aussi l'intitulé de son Groupe de travail œcuménique européen : *Identités Communautés : quelle communication* ? Cette plaquette part de la constatation qu'au moment où les moyens de communication se multiplient on éprouve de plus en plus de difficultés à communiquer de personne à personne et de constituer des communautés.

Les deux derniers numéros de son bimestriel traitent, l'un de la « spiritualité on-line » et l'autre des « crans cathodiques » et renferment beaucoup d'infor-mations du monde des médias.

Bureau international Catholique de l'Enfance

Le numéro 100 de sa revue *Enfants de Partout* est consacré aux droits de l'enfant avec un rappel de son propre parcours depuis le premier numéro en juin 1980 suite au grand élan de l'Année internationale de l'Enfance de 1979 jusqu'en 2004 où la revue fait peau neuve.

A noter un résumé des 54 articles de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, un jeu de la Convention des droits de l'enfant, etc.

Caritas Internationalis

Le bulletin n° 3 de 2004 ne rend évidemment pas compte du très grand travail opéré par l'ONG sur le plan international comme coordinatrice et les Caritas locales pour venir en aide aux victimes du tsunami en Asie du Sud et en Afrique. On en trouve des échos ailleurs dans ce numéro du « *Mois à l'UNESCO* ».

Ce bulletin rend compte de la 88ème session du Comité exécutif et surtout de la retraite de quatre jours qui l'a marquée. Comme toujours, les dossiers et nouvelles des quatre coins du monde montrent ce qu'est la charité en action.

Fédération Internationale des Associations de Médecins Catholiques

Le Bulletin n° 11, daté de janvier 2005, rend compte de l'implication de la FIAMC au secours des victimes du tsunami du 26 décembre dernier. Mis à part l'action menée sur le terrain par les diverses antennes de la Fédération, la FIAMC s'est lancée dans un projet à long terme.

Ce numéro donne les noms des intervenants au congrès de mars 2004 sur les traitements de sauvetage de vie en état végétatif et une retranscription de la présentation.

A noter les nouvelles concernant l'acceptation par la Corée du Sud du clonage et la déclaration en faveur du maintien en vie de l'américaine Terri Schindler-Schiavo qui, déclare la FIAMC, n'est pas dans un état permanent végétatif. Cette affaire a eu les « honneurs » de la presse mondiale récemment.

Fédération Internationale des Mouvements d'Adultes Ruraux Catholiques

La Fédération a élaboré et rendues publiques deux déclarations écrites pour la 61ème session de la Commission des Droits de l'Homme (14 mars - 22 avril 2005) :

- Sur le droit au développement, la FIMARC souligne le rôle néfaste de l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce) car, écrit-elle, *« la libéralisation à marche forcée de l'économie mondiale, sous l'égide de l'OMC, et la volonté d'y inclure les échanges agricoles provoquent des dégâts considérables dans tous les pays du monde, principalement chez les petits producteurs, tant au Nord qu'au Sud (…) Les règles et les politiques commerciales de l'OMC ont aujourd'hui une incidence très forte sur la réalisation du droit au développement et devraient être réorientées, de manière à viser explicitement l'objectif de réduction de la pauvreté d'ici 2015 »*

- Sur le droit à l'alimentation, la FIMARC prône une biodiversité au service de la souveraineté alimentaire. Mais, fait-elle remarquer, la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agri-

culture) affirme que la biodiversité de la planète est en péril et qu'elle doit être sauvegarder si on veut conforter les disponibilités vivrières. En ce sens, le développement des OGM (Organismes génétiquement modifiés) représente un véritable danger. Non seulement les OGM contaminent les plantes traditionnelles, mais ils sont une cause importante de réduction du potentiel de biodiversité génétique. De plus ils rendent impossible une véritable souveraineté alimentaire qui passe par la sauvegarde de la biodiversité et par la protection des intérêts des consommateurs.

Sur les mêmes sujets, la FIMARC a également rendu publiques des déclarations orales,

- l'une sur la lutte contre la pauvreté et pour le développement dans laquelle elle se montre assez pessimiste, notamment à cause d'une étude de la Banque Mondiale sur le commerce agricole, montrant la fracture entre les économies à dominante agricole, essentiellement dans les pays en développement, et les économies des sociétés riches,

- l'autre sur le droit à la souveraineté alimentaire qui, dit-elle ne doit pas être assimilée à une forme de protectionnisme, parce qu'elle repose en fait sur une négociation multilatérale dans le cadre international de la justice et du droit.

Fédération Internationale des Universités Catholiques

Le Centre de Coordination de la Recherche de la FIUC présente un premier cahier d'une série destinée à partager plus largement que dans le cadre purement universitaire et local des réflexions menées dans le cadre de ses travaux de recherche.

Ce premier cahier propose une conférence consacrée à « *une approche qualitative pour l'étude de la pauvreté* », prononcée par le Pr Dr Rosa Aparicio Gomez au Guatemala en juin 2004. Ces cahiers présentent le texte en espagnol, anglais et français.

La FIUC s'est également mobilisée pour permettre à ses membres de participer à l'élan de solidarité envers les victimes du tsunami en Asie. Elle a publié un numéro spécial de sa revue « *Idem Alite* »r donnant la liste des 23 universités catholiques membres de la Fédération dans les pays touchés afin de se mettre en rapport avec elles et éventuellement d'y envoyer directement l'aide matérielle.

« *Connaissances scientifiques et enjeux de l'humain* » a été le thème d'une conférence intersectorielle tenue à Paris du 17 au 19 mars. Il s'agissait de prendre la mesure des modifications phénoménales apportées par les progrès en tous sens de la science au rapport qu'a l'homme aussi bien avec l'univers qu'avec son propre corps. D'où des questions lancinantes telles que : qu'attendons-nous de la science ? Peut-elle encore donner une explication objective et certaine de notre univers ? La science est-elle pour tout le monde sur tous les continents et pour toutes les cultures ? Comment reconnaître ses limites ?

La FIUC publiera rapidement les conclusions de cette conférence à laquelle ont participé un grand nombre de sommités.

Fondacio : Chrétiens pour le monde

La « *Lettre de Fondacio* », qui remplace désormais la lettre internationale, consacre son numéro de décembre 2004 au congrès qui s'est déroulé au Chili en novembre dernier avec un journal de bord écrit au jour le jour par différents membres du mouvement. C'est très intéressant, même pour un néophyte ! « *Le Mois à l'UNESCO* » salue la réélection de Gérard Testard comme président !

Conférence Internationale Catholique du Guidisme

La CICG publie « *L'appel à la réconciliation* » de son Aumônier Mondial, Jean Debruynne. Ce texte avait été élaboré pour la réunion de 1998 en Afrique. La Conférence a voulu le faire paraître pour montrer que six, voire sept ans plus tard il est d'une brûlante actualité, tellement nous sommes environnés de la violence et des souffrances.

Mouvement International d'Apostolat des Milieux Sociaux Indépendants

« *L'Echo du MIAMSI* » rend compte dans son numéro de janvier 2005 de la XIe Assemblée Générale qui s'est tenue à Madagascar avec la présence de 23 mouvements. Le thème sous-jacent aux différents textes est la parole de Jésus dans Luc 19 : « *Aujourd'hui, il faut que j'aille habiter chez toi* ».

Mouvement Mondial des Travailleurs chrétiens

Suite à la tragédie de l'Océan indien, le MMTC a publié un communiqué dans lequel il exprime sa volonté d' « *apporter sa contribution à la nécessaire réflexion qui doit accompagner l'engagement sur le terrain et la présence auprès des personnes les plus affectées* ». Estimant qu'il ne faut en aucun cas pour la reconstruction, imposer des schémas basés exclusivement sur les intérêts des pays occidentaux. « *Nous pensons qu'il importe que les différentes étapes de la reconstruction soient inscrites dans une perspective de*

justice sociale, d'économie solidaire et de développement durable ».

En ce qui concerne l'avenir, le MMTC souligne que *« les habitants des pays touchés ont déjà fait connaître leur souhait de voir le tourisme reprendre assez rapidement, car il génère des revenus importants pour les économies locales ».* Mais il faut saisir l'occasion pour en faire un tourisme *« à échelle humaine, qui favorise les rencontres interculturelles, sources d'enrichissement humain, dans le respect des traditions et des cultures respectives ».*

A l'occasion de la Journée internationale des Femmes, le MMTC a également publié un message dans lequel il réaffirme son implication active dans la Marche des Femmes dont les revendications sont *« Contre la pauvreté et pour le partage de la richesse, contre la violence faite aux femmes et pour le respect de leur intégrité physique et mentale ».*

La revue « *MMTC Infor* » rend compte de l'Assemblée Générale et du Séminaire International qui s'est tenu au Québec.

Office International de l'Enseignement Catholique

Le numéro de janvier 2005 du bulletin *Contact OIEC* – publié en anglais, espagnol et français - réagit au raz-de-marée du 26 décembre par un très beau texte qui affirme que face à *« la vague meurtrière, l'école catholique, partout dans le monde doit générer trois vagues de vie :la vague de l'émotion (…) qui nous guérit du* 'chacun pour soi' *et donne naissance à un mouvement de générosité. (…) la vague de la réflexion : nous devons nous rendre compte de nos limites et comprendre que notre pouvoir n'est pas infini (…) La troisième vague est celle de l'action. Une action qui répond aux besoins concrets et qui s'inscrit dans le cadre d'une programmation à long terme. (…) Ce n'est qu'alors que les vagues de générosité récentes pourront réellement atteindre le sable des rivages concernés, lorsque l'émotion donnera naissance à la réflexion et se concrétisera par une action structurelle, soutenue et durable ».*

Concrètement, l'Organisation a lancé un projet intitulé « *L'OIEC avec l'Asie, aucun enfant sans éducation : pour que ceux qui ont tout perdu ne perdent pas en plus leur école ».* Il sera étudié ce mois d'avril au cours du Conseil de l'Organisation qui se tiendra en Allemagne.

Œuvre de Promotion de l'Alphabétisation dans le Monde (OPAM)

Cette ONG, fondée en Italie en 1972 aborde dans sa revue excellemment documentée et illustrée tous les sujets liés de près ou de loin à l'alphabétisation grâce notamment aux différents projets qu'elle promeut. C'est ainsi que son dernier numéro traite largement du raz-de-marée du 26 décembre, de ses conséquences sur les enfants et leur apprentissage de la vie et des moyens qu'elle met en œuvre pour venir en aide à ces enfants.

D'autres numéros de son mensuel ont traité du travail des enfants, de l'enseignement à distance, des enfants de la rue, des mutilations dues à la guerre etc.

Confédération Internationale de la Société de Saint Vincent de Paul

Le Conseil Général de la Confédération a fait paraître un courriel donnant des indications concernant la manière dont la Société répondait à la tragédie du raz-de-marée : Elle a mis sur Internet des bulletins spéciaux sous l'appellation « bulletin spécial – Asi@news ».

Quant aux nouvelles concernant la prochaine Assemblée générale de juin 2005 à Salamanque, elles se trouvent également dans un bulletin spécial : « Salamnc@news ».

TRRAACE : Toutes les Ressources pour les Radios Africaines Associatives Communautaires et Educatives

Il s'agit d'une lettre électronique lancée il y a maintenant trois ans par deux associations : *New People Media Centre (NPMC)* du Kenya et le *Centre des Médias Communautaires Africains (CEMECA) du Burkina Faso* avec le soutien d'*Africalia* et de la *Catholic Communication Campaign.*

Comme son nom le suggère, cette Lettre électronique donne des nouvelles des radios, principalement africaines soit en anglais, soit en français.

La section « réseau » de TRRAACE inclut 47 réseaux de radios : 38 africains, 5 internationaux et 4 réseaux thématiques.

Union Catholique Internationale de la presse

Le numéro de décembre 2004 du bulletin « *UCIP Information* » rend compte de son Congrès mondial qui s'est tenu à Bangkok (Thaïlande) du 9 au 17 octobre dernier sur le thème : *« Les médias au défi du pluralisme culturel et religieux – Pour un nouvel ordre social de justice et de paix ».*